OEA/Ser.W

CIDI/doc.392/23 rev. 1

13 juin 2023

Original: espagnol

RAPPORT ANNUEL DU

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

(2022-2023)

(Adopté à la réunion ordinaire tenue le 13 juin 2023)

TABLE DES MATIÈRES

Page

[I. CONSTITUTION ET ATTRIBUTIONS DU CIDI 1](#_Toc138069303)

[II. ACTIVITÉS DU CIDI ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES 3](#_Toc138069304)

[A. RÉUNIONS 3](#_Toc138069305)

[1. Réunions ordinaires 3](#_Toc138069306)

[2. Réunion mixte avec le Conseil permanent 14](#_Toc138069307)

[3. Réunion extraordinaire du CIDI 15](#_Toc138069308)

[B. ACTIVITÉS D’ORGANES SUBSIDIAIRES DU CIDI 16](#_Toc138069309)

[1. Réunions sectorielles et spécialisées 17](#_Toc138069310)

[2. Agence interaméricaine pour la coopération et le développement 25](#_Toc138069311)

[3. Commissions spécialisées non permanentes 33](#_Toc138069312)

[4. Commissions permanentes 33](#_Toc138069313)

[III. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI) (janvier à décembre 2022) 38](#_Toc138069314)

[IV. ANNEXES 41](#_Toc138069315)

RAPPORT ANNUEL DU

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

Le présent rapport contient un compte rendu des activités réalisées par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et ses organes subsidiaires pendant la période comprise entre la cinquante-deuxième et la cinquante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale de l’Organisation des États Américains (OEA), tenues respectivement du 5 au 7 octobre 2022 et du 21 au 23 juin 2023. Il comprend également un résumé des activités menées par le Secrétariat exécutif au développement intégré de janvier à décembre 2022.

1. CONSTITUTION ET ATTRIBUTIONS DU CIDI

Avec l’entrée en vigueur des réformes de la Charte de l’OEA par le biais du Protocole de Managua en 1996, le CIDI a été créé en tant que principal organe politique chargé de formuler, de promouvoir et d’élaborer des lignes directrices pour la coopération technique au niveau ministériel dans le continent américain. Il rend compte directement à l’Assemblée générale et a un pouvoir de décision en matière de partenariat pour le développement intégré.

Conformément à l’article 3 du Statut du CIDI (CIDI/doc.38/13 : [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=38&lang=p)), celui-ci a pour fonctions et attributions les suivantes :

a) Élaborer le Plan stratégique et le recommander à l’Assemblée générale.

b) Formuler des propositions visant le renforcement du dialogue interaméricain sur le développement intégré.

c) Promouvoir, coordonner et superviser la mise à exécution du Plan stratégique.

d) Convoquer les réunions ordinaires du Conseil au niveau ministériel ou à un niveau équivalent, les réunions ordinaires mensuelles, des réunions extraordinaires et des réunions sectorielles ou spécialisées.

e) Proposer à l’Assemblée générale de tenir des Conférences spécialisées dans les domaines relevant de la sphère de compétence du CIDI, afin de traiter des questions techniques spéciales ou d’étudier des aspects spécifiques de la coopération interaméricaine; de les convoquer en cas d’urgence, conformément aux modalités prescrites dans la résolution AG/RES. 85 (II-O/72), et de coordonner, le cas échéant, la tenue de ces Conférences spécialisées dans le cadre des réunions spécialisées ou sectorielles du CIDI.

f) Promouvoir des relations de coopération avec les organes pertinents des Nations Unies ainsi qu’avec d’autres entités nationales et internationales, spécialement en ce qui concerne la coordination des programmes interaméricains de coopération technique.

g) Adopter les politiques et directives générales que le Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et le Secrétariat exécutif au développement intégré devront suivre lors de la réalisation des activités de coopération de l’AICD.

h) Convoquer des réunions et séminaires de haut niveau pour l’étude des problèmes de développement et l’identification d’initiatives qui pourraient être mises en place dans le cadre du CIDI, y compris celles résultant de l’application de l’article 37 de la Charte de l’Organisation des États Américains.

i) Évaluer périodiquement la mise en œuvre des activités de coopération en vue d’adopter les décisions qu’il juge pertinentes pour leur amélioration ainsi que pour une utilisation plus rationnelle des ressources, et faire rapport à l’Assemblée générale à ce sujet.

j) Assurer la coordination et l’harmonisation des activités des organes subsidiaires du CIDI.

k) Établir des mécanismes de consultation et de dialogue entre les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI et les commissions interaméricaines.

l) Recevoir et analyser les rapports et les recommandations de ses organes subsidiaires ainsi que les rapports des autres organes chargés de la mise en œuvre des projets du CIDI, et prendre les mesures appropriées à leur égard.

m) Élire les membres du Conseil d’administration de l’AICD.

n) Adopter les critères appelés à régir l’affectation de ressources additionnelles mobilisées par l’AICD et pour l’utilisation desquelles le donateur n’a pas fixé d’objectifs ou de conditions déterminés.

o) Approuver le règlement du Conseil d’administration de l’AICD et toute modification à celui-ci.

p) Approuver les orientations de politiques et priorités de sa propre initiative ou sur la recommandation de l’AICD pour l’élaboration, l’adoption et l’exécution du programme-budget de l’AICD.

q) Examiner et, le cas échéant, approuver le budget annuel de l’AICD, sur la base de la proposition du Conseil d’administration de l’AICD.

r) Participer à l’élaboration du programme-budget de l’Organisation en ce qui concerne la coopération.

s) Donner des directives au Secrétariat général et au SEDI concernant la réalisation de tâches et d’activités d’appui en vue de la mise en œuvre des mandats confiés au CIDI et des fonctions qui lui sont attribuées.

t) Approuver ou soumettre à d’autres organes, le cas échéant, les propositions de l’AICD visant à modifier les normes et règlements relatifs au personnel, au budget, au fonctionnement et à l’administration de l’AICD.

u) Autoriser les affectations budgétaires extraordinaires par prélèvement sur le Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI) destinées à des situations ou activités imprévues, et déterminer la source des ressources nécessaires, conformément à l’article 96 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général.

v) Exercer les autres fonctions que lui confient la Charte de l’Organisation des États Américains, d’autres instruments interaméricains, l’Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, conformément aux dispositions de l’article 70 de la Charte, ainsi que les autres fonctions qui lui incombent en vertu du présent Statut, et faire des recommandations relevant de sa sphère d’attributions.

Le CIDI est composé de tous les États membres de l’OEA, dont les délégués les représentent aux réunions mentionnées à l’article 96 de la Charte de l’OEA et aux articles 19 à 21 de son propre statut.

En outre, l’article 5 du Statut du CIDI établit que le CIDI dispose des organes subsidiaires suivants :

1. Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)
2. Commissions spécialisées non permanentes (CENPES)
3. Commissions interaméricaines
4. Commissions permanentes du CIDI
5. Les autres organes et organismes subsidiaires qu’il crée.

Bureau du CIDI

* Juillet – décembre 2022

Vice-présidente exerçant la présidence : Ambassadrice Yolande Yvonne Smith, Représentante permanente de la Grenade

* Janvier – juin 2023

Président : Ambassadeur Gustavo Adrianzén, Représentant permanent du Pérou

Vice-président : Ambassadeur Agustín Vásquez Gómez, Représentant permanent d’El Salvador

1. ACTIVITÉS DU CIDI ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES
   1. RÉUNIONS

Réunions ordinaires

Les réunions ordinaires mensuelles, les réunions extraordinaires et celles des commissions permanentes se sont déroulées conformément aux règles établies dans le Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, document CIDI/doc.257/18 ([English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=s) |[Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=257&lang=p)).

Pendant la période couverte par ce rapport, le CIDI, en tant que principal forum de l’OEA pour le dialogue politique sur le développement intégré, conformément à son Règlement, a tenu des réunions ordinaires mensuelles qui ont facilité l’interaction entre les États membres et les experts de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire sur des sujets liés aux lignes stratégiques du Plan stratégique de l’Organisation pour définir les politiques et les priorités clés pour la réduction de la pauvreté et à l’élimination des inégalités dans le continent. Les réunions ordinaires tenues au cours du premier semestre de 2023 ont porté principalement sur l’examen de questions fondamentales qui touchent les États membres et qui concernent le changement climatique et les menaces qui touchent leur développement durable. Tout ceci, en élaborant l’ordre du jour des questions à examiner lors de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts responsables chargés du développement durable dont la tenue aux Bahamas est prévue pour octobre 2023. Le CIDI a également abordé des questions de procédure de son ressort et a tenu une réunion mixte avec le Conseil permanent de l’Organisation.

Octobre 2022

Le 25 octobre 2022 (CIDI/OD-128/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=128&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=128&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=128&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=128&lang=p)), sous la présidence de l’Ambassadrice Yolande Yvonne Smith, Représentante permanente de la Grenade près l’OEA, le CIDI a examiné la question de l’intelligence artificielle (IA) et de la transformation numérique en vue de l’élaboration d’un programme en matière de durabilité dans les Amériques, en portant une attention particulière aux politiques publiques et aux questions d’éthique dans le but de promouvoir le développement durable et de lutter contre le changement climatique (Note conceptuelle : document portant la cote CIDI/INF. 524/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=524&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=524&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=524&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=524&lang=p)).

Durant la réunion, les États membres ont discuté de l’importance de l’intelligence artificielle pour le développement intégré, de même que des répercussions de la transformation numérique pour la durabilité dans la région et des débouchés qu’elle offre, à partir de la perspective des politiques publiques, dont les débouchés possibles en matière de collaboration, de même que les inquiétudes et les questions d’éthique qui découlent du développement et de l’application des technologies de l’IA dans divers secteurs. Les États membres ont également partagé de bonnes pratiques sur la façon dont leurs gouvernements élaborent des cadres normatifs et des programmes visant à développer les capacités humaines et institutionnelles en matière d’IA, à encourager le développement durable et à prendre des mesures en matière de climat en tirant parti de la puissance des technologies transformatrices. Monsieur Ryan Hagemann, Co-directeur du *Policy Lab* d’IBM, mesdamesEliana Ulate Brenes, Coordonnatrice de la coopération internationale au Ministère de la science, la technologie et ders télécommunications du Costa Rica et Angélica Díaz, chercheuse de l’Institut de recherche Alexander von Humboldt sur les ressources biologiques de la Colombie ont participé à la réunion. Monsieur Mark Lambrides, Directeur du Département du développement durable du SEDI, a fait un exposé au nom du Secrétariat de l’OEA.

Au cours de la même réunion, le CIDI a approuvé la liste d’invités spéciaux et d’observateurs (document publié sous la cote CIDI/doc. 363/22 rev. 3: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=363&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=363&lang=s)) à la Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture, qui a eu lieu au Guatemala en octobre 2022; il a établi l’ordre de préséance des délégations des États membres (en premier lieu : le Guatemala) et des États observateurs permanents (en premier lieu : l’Italie) à la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, qui a eu lieu en République dominicaine en novembre 2022; il a en outre approuvé des modifications au calendrier triennal du cycle ministériel du secteur de la science et la technologie pour que la Réunion de planification du Bureau ait lieu, selon la modalité virtuelle, le 2 novembre 2022 (document portant la cote CIDI/doc.370/22 rev. 1:  [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=370&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=370&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=370&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=370&lang=p)).

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

[http://scm.oas.org/audios/2022/DCMM/CIDI\_OD-128-10-25-2022 .zip](http://scm.oas.org/audios/2022/DCMM/CIDI_OD-128-10-25-2022%20.zip)

Décembre 2022

Le 13 décembre 2022 (CIDI/OD-129/22 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=129&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=129&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=129&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=129&lang=p)), le CIDI a terminé ses activités de l’année sous la présidence de l’Ambassadrice Yolande Yvonne Smith, Représentante permanente de la Grenade près l’OEA, avec un panel et une discussion sur la transformation numérique du monde du travail dans l’économie numérique : impératifs en matière de politique (Note conceptuelle : document portant la cote CIDI/INF. 530/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=530&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=530&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=530&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=530&lang=p))

Comprenant que le monde du travail s’est transformé radicalement au cours des dernières décennies, principalement à cause des importants progrès technologiques, de la quatrième révolution industrielle et de l’économie numérique, le CIDI a analysé les transformations du travail qui découlent de l’économie numérique et qui se traduisent par des changements dans les professions, dans le niveau et les perspectives d’emploi les compétences et les relations de travail.

Le CIDI a examiné les compétences requises par le secteur de la production ainsi que les besoins en matière de formation pour s’adapter à des environnements changeants et la nécessité d’apprendre tout au long de la vie, de même que le fossé en matière de compétences dans la région et le manque de compétences numériques et technologiques, les transformations du monde du travail qui posent un important défi et qui offrent d’importants débouchés pour les gouvernements de la région, sur au moins deux fronts : les politiques publiques, en particulier en matière d’éducation et de formation, et, d’autre part, les politiques publiques mises en place pour répondre aux changements et aux nouvelles sphères dans lesquelles évolue l’emploi en garantissant la protection et le respect des droits des travailleurs et des travailleuses et en favorisant la durabilité des entreprises.

Au cours de la réunion, madame María Claudia Camacho, Chef de la Section du travail et de l’emploi du Département du développement humain, de l’éducation et de l’emploi du SEDI (OEA); madame Raquel Kismer de Olmos, Ministre du travail, de l’emploi et de la sécurité sociale de l’Argentine et Présidente de la Vingt et unième Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT); monsieur Pablo Dragún, Directeur du Centre d’études de l’Union industrielle argentine en représentation de la Commission patronale de consultation technique pour les questions du travail (CEATAL); madame Marta Pujadas, Présidente du Conseil syndical d’évaluation technique (COSATE); enfin, madame Claudia Coenjaerts, Directrice régionale par intérim pour l’Amérique latine et les Caraïbes de l’Organisation internationale du travail (OIT) ont fait des exposés. Le contenu des exposés figure dans le document portant la cote CIDI/INF.533/22: [TEXTUAL](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/INF.&classNum=533&lang=t)

Durant cette réunion, le CIDI a élu, par acclamation, monsieur Mikhail Bullard, Représentant permanent des Bahamas près l’OEA, au poste de président de la Commission des politiques de partenariat pour le développement, et madame Sandra Lucía Mikan Venegas, Représentante suppléante de la Colombie près l’OEA, au poste de présidente de la Commission des questions de migration.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2022/DCMM/CIDI_OD_129-12-13-2022.zip>

Février 2023

* Le 2 février 2023 (CIDI/OD-130/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=130&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=130&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=130&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=130&lang=p)), le CIDI a amorcé ses travaux correspondant à l’année 2023, sous la présidence de l’Ambassadeur Harold Forsyth, Représentant permanent du Pérou près l’OEA, avec la présentation et l’examen du projet de Plan de travail du CIDI pour la période comprise entre janvier et juin 2023. Le Plan de travail adopté (document portant la cote CIDI/doc. 372/23 rev. 1  [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=372&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=372&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=372&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=372&lang=p)) porte principalement sur l’examen de questions liées au changement climatique et est conséquent avec l’importance allouée au développement durable par les gouvernements des Amériques, en particulier à l’occasion du Neuvième Sommet des Amériques, à l’occasion duquel les chefs d’État ont convenu de poursuivre “Notre avenir vert durable”.

Durant la réunion, la Secrétaire exécutive au développement intégré, madame Kim Osborne, a présenté au CIDI le Rapport annuel pour 2022 du SEDI (document publié sous la cote CIDI/doc. 371/23:  [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=p)), lequel a été adopté sans commentaires.

Plusieurs rapports ont également été reçus sur les réunions ministérielles tenues pendant l’année 2022 :

* Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture (document portant la cote CIDI/REMIC-IX/doc.12/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc&classNum=12&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc&classNum=12&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc&classNum=12&lang=f) |[Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc&classNum=12&lang=p)), présenté par le Vice-ministre de la culture et des sports du Guatemala, monsieur Christian Neftalí Calderón Santizo, en sa qualité de représentant du pays hôte de la Réunion.
* Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation (document publié sous la cote CIDI/RME/doc.12/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=p)), présenté par la Directrice nationale à la coopération internationale du Ministère de l’éducation de la République argentine, madame Marina Larrea.
* Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (document portant la cote CIDI/REMDES/doc.12/22:  [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=e) |  [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=p)), présenté par le Directeur technique du Cabinet de coordination des politiques sociales de la République dominicaine, monsieur Van Elder Espinal, en représentation du pays hôte.

Entre autres questions de procédure, lors de cette réunion, le CIDI a convoqué, par le biais de la résolution CIDI/RES. 357 (CXXX-O/23) ( [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=357&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=357&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=357&lang=f)| [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=357&lang=p)), la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, qui aura lieu en octobre 2023, et la Sixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS), pour mars 2023. Le CIDI a également convoqué la Treizième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine des ports (CIP), qui aura lieu à Roatán (Honduras) les 7, 8 et 9 juin 2023, conformément à la résolution CIDI/RES. 358 (CXXX-O/23):  [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=358&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=358&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=358&lang=f)| [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=358&lang=p). Le CIDI a en outre approuvé le projet d’ordre du jour pour la réunion de la CIP, dans le document publié sous la cote CIDI/doc.375/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=375&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=375&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=375&lang=f)| [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=375&lang=p).

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2022/DCMM/CIDI_02-02-2023.mp3>

* Le 28 février 2023, le CIDI a tenu une autre réunion ordinaire (CIDI/OD-130/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=131&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=131&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=131&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=131&lang=p)), sous la direction de l’Ambassadeur Agustín Vázquez Gómez, Représentant permanent d’El Salvador, qui, en sa qualité de Vice-président, a exercé la présidence vu que l’Ambassadeur Harold Forsyth, Représentant permanent du Pérou, Président du CIDI, a terminé d’exercer ses fonctions auprès de l’Organisation.

Durant cette réunion, les États membres ont traité de la question de la décarbonisation dans les Amériques – des énergies et des solutions basées sur la nature (Note conceptuelle : CIDI/INF. 534/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=534&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=534&lang=s) [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=534&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=534&lang=p)**)**, considérant que les pays du continent ont grandement progressé dans la décarbonisation du secteur de l’énergie, mais qu’ils demeurent malgré tout dépendants dans une large mesure des marchés du pétrole, très volatils, ainsi que des subventions accordées pour les combustibles et qu’afin de réduire l’empreinte carbone et de décarboniser le secteur de l’énergie ils disposent de politiques qui pourraient réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, si elles sont utilisées de façon appropriée.

Les exposés des orateurs invités et les délibérations des États membres ont porté principalement sur les principales mesures prises par les gouvernements de la région pour appuyer la transition énergétique dans leur pays; les stratégies, les politiques et les investissements nécessaires pour la décarbonisation du secteur de l’énergie et les solutions basées sur la nature qui ont été couronnées de succès ainsi que quelques recommandations spécifiques dans le but de rendre la région neutre en carbone d’ici 2050. Les conclusions des délibérations devront servir de contributions à la préparation de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, prévue pour le second semestre de l’année.

Les panélistes invités ont été monsieur Gustavo Cazal, Directeur aux énergies alternatives du Vice-ministère des mines et de l’énergie du Paraguay; madame Rhianna Neely-Murphy, Directrice du Département de planification et de protection environnementale du Ministère de l’environnement des Bahamas; monsieur Rafael Orlando Gómez Del Giudice, du Vice-ministère de l’énergie du Ministère de l’énergie et des mines de la République dominicaine; monsieur Adonay Urrutia, Chef de la Division de la planification et des statistiques en matière d’énergie de la Direction générale de l’énergie, des hydrocarbures et des mines d’El Salvador; enfin, monsieur Kenneth Lobo Mendez, Directeur à la planification et la durabilité de l’Institut costaricain de l’électricité. Les exposés peuvent être consultés dans le document portant la cote CIDI/INF. 535/23 ([Textual](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=535&lang=t))

Durant la réunion, le CIDI a élu par acclamation le bureau du Groupe de travail 2 de la Commission interaméricaine de l’éducation :

* Présidente : madame Marie Levens, Ministre de l’éducation du Suriname
* Vice-présidente : madame Claudia Ruíz Casasola, Ministre de l’éducation du Guatemala

Le CIDI a également apporté des changements au calendrier triennal du cycle ministériel de la culture pour que la réunion de planification du bureau ait lieu selon la modalité présentielle au siège du Secrétariat général de l’OEA les 16 et 17 mars 2023 (document publié sous la cote CIDI/doc.376/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=376&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=376&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=376&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=376&lang=p)

Au point « autres questions », la délégation des États-Unis a suggéré que les États membres examinent la pertinence pour le CIDI de ne pas transmettre à l’Assemblée générale, lors de sa cinquante-troisième assemblée générale, qui aura lieu en juin 2023, un projet de résolution global et de chercher la formule appropriée pour prolonger la validité des mandats émanés de sessions antérieures qui n’ont pas été menés à bien. Vu que cette question ne figurait pas à l’ordre du jour, aucune décision n’a été prise et il est resté entendu que cette proposition serait examinée à la réunion suivante du CIDI.

Durant cette réunion, le CIDI a fait ses adieux à monsieur Felipe Varela, Représentant suppléant du Chili, qui terminait ses fonctions auprès de l’OEA.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2023/DCMM/CIDI_OD_131-02-28-2023.zip>

Mars 2023

Le 28 mars 2023, le CIDI a tenu une réunion ordinaire (CIDI/OD-132/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=132&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=132&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=132&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=132&lang=p)) sous la présidence de l’Ambassadeur Gustavo Adrianzén, Représentant permanent du Pérou près l’OEA, Président du CIDI. Le thème central de la réunion était “La science et les données au service de la prise de décision, de la résilience et de la gestion des risques de catastrophe” (Note conceptuelle : document publié sous la cote CIDI/INF. 536/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=536&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=536&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=536&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=536&lang=p))

La réunion a commencé par la célébration de la Journée mondiale de l’eau dans le but de mettre l’accent sur l’importance de l’eau douce et promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce. La Journée mondiale de l’eau avait pour but, en 2023, d’accélérer le changement pour résoudre la crise de l’eau et de l’assainissement.

Pour souligner cette date, monsieur Henk Ovink, Envoyé spécial des Pays-Bas pour les questions relatives à l’eau et facilitateur de la Conférence de l’eau des Nations Unies a fait un exposé spécial.

À cette occasion, la Secrétaire exécutive au développement intégré, madame Kim Osborne, a présenté le rapport de la première conférence de l’OEA sur la Construction d’un programme de science et de données pour la prise de décisions en matière de résilience et la gestion des risques de catastrophe, lequel a été publié sous la cote CIDI/INF. 539/23 ([Textual](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=539&lang=t))

Le panel d’exposants sur la “Science et données pour la prise de décisions en matière de résilience et la gestion des risques de catastrophe” était composé de l’Ambassadrice Francine Baron, Directrice exécutive de l’Agence d’exécution de résilience climatique pour la Dominique (CREAD); monsieur Raúl Kulichevsky, Directeur exécutif et technique de la Commission nationale d’activités spatiales de l’Argentine (CONAE); monsieur Roger Pulwarty, Scientifique principal de l’Administration nationale océanique et atmosphérique des États-Unis (NOAA); monsieur Pierre Chrzanowski, du secteur de Science, technologie et données ouvertes pour le climat et le risque de catastrophes du Fonds mondial pour la réduction des catastrophes et la récupération (GFDRR) de la Banque mondiale; monsieur Juan Villagrán de León, du Bureau des affaires spatiales de l’Organisation des Nations Unies (ONU-SPIDER); monsieur Dimitri Gutiérrez Aguilar, Spécialiste de la Direction générale de recherches océanographiques et de changement climatique de l’Institut de la mer du Pérou (IMARPE); enfin, monsieur Luis Alonso Amaya Durán, Directeur général de la protection civile, la prévention et la réduction des catastrophes d’El Salvador. Les exposés sont compilés dans le document portant la cote CIDI/INF. 540/23 ([Textual](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=540&lang=t)).

Au nombre des questions de procédure, la Secrétaire exécutive Kim Osborne a présenté le projet de Plan de travail du Secrétariat exécutif au développement intégré pour 2023 (document portant la cote CIDI/INF. 541/23: [Textual](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=541&lang=t)), lequel a été adopté sans commentaires (document publié sous la cote CIDI/doc. 381/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=381&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=381&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=381&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=381&lang=p))

Le CIDI a adopté, en se fondant sur la recommandation du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, le paiement pour la vérification externe du Fonds de coopération pour le développement (FCD) pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024 (document portant la cote CIDI/doc. 378/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=378&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=378&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=378&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=378&lang=p)

En ce qui concerne les réunions de commissions interaméricaines, le CIDI a fait ce qui suit :

* Il a convoqué, par la résolution CIDI/RES. 359 (CXXXII-O/23): [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=359&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=359&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=359&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/RES.&classNum=359&lang=p)), la Dixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) pour le 5 mai 2023, selon une modalité hybride – à la fois virtuellement et en personne au siège du Secrétariat général de l’Organisation des États Américains, dans la ville de Washington, D. C.
* Il a accordé aux délégations 30 jours civils pour présenter des commentaires et/ou des propositions relativement au projet d’ordre du jour annoté de la Dixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT):  document publié sous la cote CIDI/doc.382/23 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=p)).
* Il a pris note du fait que la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) tiendrait sa Cinquième Réunion extraordinaire le 14 avril 2023 ainsi que du projet d’ordre du jour de celle-ci (document portant la cote CIDI/CITUR/RE/doc.1/23: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.8.5E%20CIDI/CITUR/RE/DOC&classNum=1&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.8.5E%20CIDI/CITUR/RE/DOC&classNum=1&lang=s))
* Il a approuvé le projet d’ordre du jour de la Sixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS), qui a commencé ses délibérations le 18 avril 2023 (document publié sous la cote CIDI/doc.379/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=379&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=379&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=379&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=379&lang=p))

Le CIDI a également examiné l’approche qu’il donnerait aux travaux préparatoires à la cinquante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale. À cet égard, en se fondant sur la proposition présentée par la délégation des États-Unis selon laquelle le CIDI ne transmettrait aucun projet de résolution global à l’Assemblée générale lors de sa session ordinaire susmentionnée et l’on s’entendrait sur une formule visant à prolonger la validité des mandats émanés de sessions antérieures qui n’ont pas pu être menés à bien, il a décidé que les délégations intéressées examineraient les options qui répondent à l’intérêt de tous les États membres et qu’elles s’entendent dans le cadre de la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement et que celle-ci présente ses recommandation au CIDI dans un délai de deux semaines.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2023/DCMM/CIDI_OD132-03-28-2023.zip>

Avril 2023

Le 25 avril 2023, sous la présidence de l’Ambassadeur Gustavo Adrianzén, Représentant permanent du Pérou, le CIDI a tenu une réunion ordinaire (CIDI/OD-133/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=133&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=133&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=133&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=133&lang=p)) sur le thème “Vers un plan collaboratif régional pour le financement climatique dans les Amériques” (Note conceptuelle : document publié sous la cote CIDI/INF. 543/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=543&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=543&lang=s) [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=543&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=543&lang=p))

Reconnaissant que le changement climatique constitue une menace cruciale pour tous les États membres et est au centre du programme politique et de développement de la région, lors des réunions du CIDI tenues au cours du premier semestre de 2023, la menace que constitue la réalité du changement climatique pour la situation environnementale, économique, sociale et politique dans les Amériques a été examinée. Pour faire face aux défis liés au changement climatique, il est nécessaire : 1) de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour freiner le réchauffement global (mitigation) et 2) de réduire la vulnérabilité et d’accroître la résilience des populations face aux effets inévitables du changement climatique (adaptation). Pour prendre des mesures, il faut disposer de ressources.

Vu que l’accès au financement climatique constitue un obstacle important pour la majorité des pays d’Amérique latine et des Caraïbes, en particulier pour ceux qui sont plus vulnérables et moins développés, la réunion avait pour but d’examiner les défis à relever et les opportunités à saisir pour accroître les flux de financement pour lutter contre le changement climatique, en particulier dans la région de l’Amérique latine et des Caraïbes, pour apporter le financement considérable dont la région a besoin pour mitiger le changement climatique et pour s’adapter à ses effets. La réunion a offert aux États membres l’occasion de converser sur les défis auxquels ils sont confrontés, sur leurs priorités en ce qui concerne les mesures à prendre ainsi que sur leurs attentes face aux mécanismes actuels de financement pour lutter contre le changement climatique; elle leur a également offert l’occasion d’aborder des questions en suspens liées aux difficultés auxquelles les mécanismes sont confrontés dans l’exécution.

Le Sénateur Michael Halkitis, Ministre des questions économiques des Bahamas et Président de la Commission interaméricaine pour le développement durable, a participé à la réunion et a prononcé l’allocution d’ouverture sur le financement de la lutte contre le changement climatique.

Le panel d’experts était composé de monsieur Carlos Manuel Rodríguez, Directeur général et Président du Fonds mondial pour l’environnement; madame Saliha Dobardzic, Chef de l’Équipe de programmation et d’innovation du Fonds d’adaptation; monsieur Cayetano Casado Gómez, Gérant régional du Fonds vert pour le climat; madame Valerie Isaac, Coordonnatrice de l’Unité de durabilité environnementale de la Banque de développement des Caraïbes; enfin, madame Martha del Castillo, Directrice de l’évaluation technique en matière de biodiversité et de climat de la Banque interaméricaine de développement. Les exposés sont consignés dans le document portant la cote CIDI/INF. 549/23 ([Textual](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=549&lang=t))

Après les exposés, le CIDI a pris note des contributions, des visions et des perspectives présentées par les orateurs invités, de même que des exposés et des commentaires des délégations pour qu’ils soient examinés en vue de l’élaboration de l’ordre du jour ainsi que des documents destinés à la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.

Au nombre des questions de procédure, le CIDI a examiné celles relatives aux réunions sectorielles suivantes et a décidé ce qui suit :

* D’approuver l’ordre du jour annoté de la Dixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine et la science et de la technologie (COMCYT), qui aura lieu au siège du Secrétariat général, le 5 mai 2023. Ce document a été publié sous la cote CIDI/doc. 382/23 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=382&lang=p).
* D’approuver le projet d’ordre du jour de la Dixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT), portant la cote CIDI/doc. 384/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=384&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=384&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=384&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=384&lang=p)
* D’approuver les modifications au calendrier du cycle ministériel triennal du processus sectoriel de développement social (CIDI/doc. 385/23 rev.1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=385&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=385&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=385&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=385&lang=p)) et d’autoriser, de façon exceptionnelle et conformément aux dispositions générales des lignes directrices générales relatives aux processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du CIDI, que la réunion de planification du bureau du Processus ministériel du CIDI en matière de développement social ait lieu, selon la modalité virtuelle, le 24 mai 2023.
* Que la Sixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de développement durable (CIDS) poursuive ses délibérations, selon une formule hybride, le 26 juin 2023.
* Que la Réunion préparatoire à la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable ait lieu au siège du Secrétariat général de l’Organisation des États Américains les 22 et 23 août 2023.

Durant cette réunion, le CIDI a fait ses adieux à madame Lilian Sanchéz de Morehead, Représentante suppléante de la République dominicaine, qui a terminé son mandat au près de l’OEA.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2023/DCMM/CIDI_OD_133-04-25-2023.zip>

Mai 2023

Le 23 mai 2023, sous la présidence de l’Ambassadeur Gustavo Adrianzén, Représentant permanent du Pérou, le CIDI a tenu une réunion ordinaire (CIDI/OD-134/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=134&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=134&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=134&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=134&lang=p)) pour examiner le point “Changement climatique et eau : la sécurité hydrique dans la crise climatique” (Note conceptuelle publiée sous la cote CIDI/INF. 546/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=546&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=546&lang=s) [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=546&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=546&lang=p))

Les ressources hydriques abondantes de l’Amérique latine constituent 31 % des réserves mondiales d’eau douce et malgré tout de nombreuses zones de la région sont touchées par les fluctuations des modèles de précipitation induites par le changement climatique, qui exacerbe la variabilité des cycles hydrologiques. Ces cycles produisent des phénomènes météorologiques extrêmes qui diminuent la capacité des personnes de gérer les incidences des sécheresses ou des inondations et réduise la prévisibilité de la disponibilité des ressources hydriques, réduisant la qualité de l’eau et menaçant le développement durable, la biodiversité et l’accès à l’eau potable et à l’assainissement dans les Amériques. Le changement climatique touche, également, les systèmes d’approvisionnement en eau et les diverses utilisations productives des ressources hydriques, étant donné que l’accès à l’eau potable, à un assainissement approprié et à l’hygiène sont essentiels à la santé et au bien-être humain, de même qu’au secteur industriel à la production alimentaire et énergétique, des secteurs qui sont étroitement liés et qui peuvent potentiellement être en conflit si les ressources hydriques sont mal gérées. Pour toutes ces raisons, le renforcement du programme de ressources hydriques transfrontalières de la région constitue une priorité, étant donné les incidences du changement climatique, la rareté croissante de l’eau et l’augmentation de la demande en eau.

Dans le cadre du processus de préparation de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable dont la tenue est prévue pour octobre 2023, la réunion a eu pour objectif de souligner les avantages, les défis à relever et les opportunités qui découlent de la gestion intégrée des ressources hydriques et a donné aux États membres l’occasion de réfléchir aux défis, aux mesures à prendre en priorité et aux attentes relativement aux mécanismes et aux mesures appropriés pour réduire les effets du changement climatique.

Le panel d’experts était composé de monsieur Fabían Caicedo, Directeur des ressources hydriques du Ministère de l’environnement et du développement durable de la Colombie; madame Cynthia Barzuna, Directrice de la Coalition pour l’action en faveur des océans à l’horizon 2030 du Programme des océans de l’Institut de ressources mondiales; monsieur Luis Carlos García, Directeur de Cuenca del Plata et de la Navigation fluviale du Ministère des relations extérieures du Paraguay; monsieur José Miguel Zeledón, Directeur des eaux au Ministère de l’environnement et des énergies du Costa Rica; enfin, monsieur Fernando Reátegui Villegas, Spécialiste en gestion des eaux internationales de la Direction générale de la souveraineté, des limites et des questions antarctiques du Ministère des relations extérieures du Pérou. Les exposés des panélistes sont consignés dans le document portant la cote CIDI/INF. 550/23 ([Textual](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=550&lang=t))

Au nombre des questions de procédure, le CIDI a examiné une requête et a approuvé la modification du calendrier du cycle du processus ministériel du secteur du tourisme, consignée dans le document publié sous la cote (CIDI/doc. 386/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=386&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=386&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=386&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=386&lang=p)) pour que la Troisième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) ait lieu, selon la modalité virtuelle, le 28 juillet 2023. À cette fin, il a adopté la résolution CIDI/RES. 360 (CXXXIV-O/23): [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=360&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=360&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=360&lang=f)| [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/RES.&classNum=360&lang=p).

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2023/DCMM/CIDI-05-23-2023.mp3>

Juin 2023

Le 13 juin 2023, le CIDI a tenu une réunion ordinaire (CIDI/OD-135/23 rev. 1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=135&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=135&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=135&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.&classNum=135&lang=p)) sous la présidence de l’Ambassadeur Gustavo Adrianzén, Représentant permanent du Pérou, pour examiner, comme thème central, le “Changement climatique et pauvreté : Effets multidimensionnels et solutions” (Note conceptuelle : document portant la cote CIDI/INF.548/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=548&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=548&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=548&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/INF.&classNum=548&lang=p)).

L’élimination de la pauvreté absolue dans le monde entier d’ici 2030 est un objectif fondamental du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et, conformément à l’article 94 de la Charte de l’OEA, le CIDI a pour finalité de promouvoir la coopération entre les États américains en vue de leur développement intégré, et tout particulièrement de contribuer à l'éradication de la pauvreté absolue. On sait également que la pandémie de COVID-19 a provoqué à l’échelle mondiale la récession la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale. En 2020, le PIB mondial s’est contracté de 3 %. Toutefois, en Amérique latine et dans les Caraïbes la production a diminué de 7 %. L’inflation record, alimentée par la crise énergétique la plus importante depuis les années 1970, a amené des difficultés financières pour des millions de personnes, en entraînant une rareté des aliments et en accroissant la pauvreté et les inégalités dans toute la région.

Par ailleurs, le changement climatique est en train de devenir une menace croissante qui élargit le fossé social, accentue les inégalités et entraîne des millions de personnes dans la pauvreté. Les personnes pauvres, les communautés rurales et les peuples autochtones sont toujours les plus touchés par les effets adverses du changement climatique. Les personnes les plus pauvres n’ont pas accès à des services bancaires, et leurs actifs se composent presque exclusivement d’objets tangibles qui peuvent être perdus, endommagés ou détruits lors de phénomènes météorologiques extrêmes comme des ouragans, des incendies ou des inondations.

L’interrelation entre le changement climatique et la pauvreté entraîne d’importantes répercussions pour l’insécurité alimentaire. Le changement climatique aggrave les vulnérabilités existantes et touche de façon disproportionnée les populations les plus pauvres et marginalisées du monde en contribuant à l’insécurité alimentaire. La relation complexe entre le changement climatique, la pauvreté, l’insécurité alimentaire, la rareté de l’eau, la santé et la nutrition souligne la nécessité urgente de prendre des mesures intégrées et équitables pour mitiger le changement climatique, atténuer la pauvreté et assurer un accès durable à des aliments nutritifs et à de l’eau propre pour tous.

Pour cette raison, lors de la réunion le CIDI a offert un espace pour discuter avec des experts des défis à relever et des opportunités qui se présentent pour aider les personnes à sortir de la pauvreté et éviter que les communautés les plus pauvres de la région ne souffrent des conséquences les plus extrêmes du changement climatique.

Le panel d’experts était composé de monsieur Rolando Ocampo Alcántar, Directeur de la Division de statistique de la Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), madame Jocelyn G. Brown Hall, Directrice du Bureau de liaison avec l’Amérique du nord de l’Organisation des Nations Unies pour l’agriculture et l’alimentation (FAO) et madame Gerry Eijkemans, Directrice du Département des déterminants sociaux et environnementaux de l’équité en santé de l’Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Le Conseil a écouté également un message du Ministre de l’environnement et des ressources naturelles d’El Salvador, monsieur Fernando López.

Le CIDI a pris note des contributions, des visions et des perspectives exposées par les orateurs invités, de même que des exposés et des commentaires des délégations et a chargé le Secrétariat de les prendre en considération dans l’élaboration de l’ordre du jour de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, qui aura lieu en octobre 2023, ainsi que des documents relatifs à celle-ci.

Au nombre des questions de procédure examinées, le CIDI a fait ce qui suit : 1) il a reçu le rapport de la Présidente du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, madame Karla de Palma, Directrice générale de l’Agence d’El Salvador pour la coopération internationale (ESCO) (document portant la cote AICD/JD/doc.212/23: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=212&lang=s) |  [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=212&lang=e) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=212&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=212&lang=p)); 2) il a reçu le rapport du Secrétariat aux questions administratives et financières sur la stratégie d’investissement du Fonds d’investissement de l’OEA pour le financement des programmes de bourses d’études et de perfectionnement, mise en œuvre pour assurer le suivi des mandats confiés par l’Assemblée générale dans les résolutions AG/RES. 2971 (LI-O/21) et AG/RES. 2985 (LII-O/22) (d**ocument publié sous la cote CIDI/INF.554/23:**[Textual](file:///C:\Users\ediaz\Documents\CONSEJO%20INTERAM%20DESARROLLO%20%20INTEGRAL\CIDI%20MEETINGS\2023\CIDI-VI-06-13-23\-%09https:\scm.oas.org\IDMS\Redirectpage.aspx?class=cidi\inf.&classNum=554&lang=t)**)**; 3) il a élu Sainte-Lucie et le Panama comme nouveaux membres du Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement et à réélu El Salvador à ces mêmes fonctions pour la période 2023-2025; 4) sur la base d’une requête présentée par le Gouvernement des Bahamas, le CIDI a décidé de reprogrammer la continuation de la Sixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS) pour qu’elle se déroule, selon une modalité hybride, le 30 juin 2023; 5) le CIDI a pris note du fait que le Gouvernement des Bahamas, pays hôte de la Quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, a confirmé que la Réunion aura lieu à Nassau (Les Bahamas), les 3 et 4 octobre 2023; 6) il a adopté l’ordre du jour annoté (document publié sous la cote CIDI/doc.388/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=388&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=388&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=388&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=388&lang=p)) et le projet d’ordre du jour de la Troisième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) (document portant la cote CIDI/doc.389/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=389&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=389&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=389&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=389&lang=p)), qui aura lieu, selon la modalité virtuelle, le 28 juin 2028; 7) il a pris note de la diffusion du rapport d’étape sur la mise en œuvre du plan de travail du Secrétariat exécutif au développement intégré pour l’année 2023 (document publié sous la cote CIDI/doc.390/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=390&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=390&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=390&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=390&lang=p)).

En préparation de la cinquante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale, le CIDI a fait ce qui suit : 1) il a reçu le rapport de la Présidente de la Commission des questions de migration (CAM), madame Sandra Lucía Mikan Venegas, Représentante suppléante de la Colombie près l’OEA (document portant la cote CIDI/CAM/doc.135/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=135&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=135&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=135&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=135&lang=p)). Le CIDI a pris note du rapport et a félicité le bureau et les membres de la Commission pour les travaux réalisés.

Le CIDI a également reçu le rapport du Président de la Commission des politiques de partenariat pour le développement, monsieur Mikhail Bullard, Représentant suppléant des Bahamas près l’OEA (document publié sous la cote CIDI/CPD/doc.225/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=225&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CPD/doc.&classNum=225&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CPD/doc.&classNum=225&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CPD/doc.&classNum=2255&lang=p)). Le CIDI a pris note du rapport, a félicité le bureau et les membres de la Commission pour les travaux réalisés et a remercié le Conseil pour le soutien et l’expertise apportés et, suivant la recommandation de la Commission, il a décidé de transmettre à l’Assemblée générale les projets de résolution suivants :

* “Renforcement du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)” : document portant la cote CIDI/CPD/doc.222/23 rev. 3:  [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/cpd/doc.&classNum=222&lang=e" \t "loopstyle_link) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/cpd/doc.&classNum=222&lang=e) |  [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=222&lang=f) **|** [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=222&lang=p)
* “Promotion du développement de ports compétitifs, sûrs, durables et inclusifs” : document portant la cote CIDI/CPD/doc.223/23 rev. 3: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/cpd/doc.&classNum=223&lang=e) |  [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/cpd/doc.&classNum=223&lang=s) |- [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=223&lang=f) **|** [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/cpd/doc.&classNum=223&lang=p)

Enfin, le CIDI a adopté son rapport destiné à l’Assemblée générale sur les travaux réalisés au cours de la période comprise entre octobre 2022 et juin 2023 (document portant la cote CIDI/doc.392/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=392&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=392&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=392&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=392&lang=p))

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant : <https://scm.oas.org/audios/2023/CIDI_6-13-2023.mp3>

Réunion mixte avec le Conseil permanent

Durant la période couverte par le présent rapport s’est tenue une réunion avec le Conseil permanent, le 8 mars 2023, à l’occasion de la Journée internationale de la femme ([CP/OD- 2418/23](https://scm.OAS.org/doc_public/spanish/hist_23/cp47290s02.docx).)

La réunion a été présidée a été présidée par l’Ambassadeur Anthony Phillips-Spencer, Représentant permanent de Trinité-et-Tobago et Président du Conseil permanent ainsi que par l’Ambassadeur Gustavo Adrianzén, Représentant permanent du Pérou et Président du CIDI.

Les exposés sur le thème “Politique extérieure féministe : Un processus en construction” ont été faits par mesdames María Nela Prada, Ministre de la Présidence de l’État plurinational de Bolivie; Antonia Urrejola, Ministre des relations extérieures du Chili; Elizabeth Thompson, Vice-présidente du Sénat de la Barbade et Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la Barbade pour le changement climatique dans les petits États insulaires en développement et le droit de la mer; María Cristina Perceval, Représentante spéciale pour la politique extérieure féministe de l’Argentine; Laura Gil Savastano, Vice-ministre des questions multilatérales de la Colombie; Martha Delgado Peralta, Sous-secrétaire aux questions multilatérales et aux droits de la personne du Mexique; Yill Otero, Vice-ministre des questions multilatérales et de la coopération internationale du Ministère des relations extérieures du Panama; Maria Luísa Escorel de Moraes, Ambassadrice du Brésil auprès du Royaume de Suède et Secrétaire désignée pour les relations avec l’Europe et l’Amérique du Nord du Ministère des relations extérieures; enfin, l’Ambassadrice María Gabriela Troya Rodríguez, Directrice du Système interaméricain du Ministère des relations extérieures et de la mobilité humaine de l’Équateur.

La réunion mixte s’est poursuivie avec la commémoration de la Journée internationale de la femme : Égalité de genre et l’action en faveur du climat dans les Amériques, avec des exposés sur diverses facettes liées à la participation de la femme :

* + - * Action climatique et leadership de la femme en matière de gestion de l’environnement et des risques de catastrophe, par madame Alejandra Mora Mora, Secrétaire exécutive de la Commission interaméricaine des femmes.
      * Action en faveur du climat, du développement intégré et de l’égalité des genres, par madame Kim Osborne, Secrétaire exécutive au développement intégré.
      * L’intersection du genre, du changement climatique et des droits de la personne, par madame Dinah Shelton, professeure de droit international à l’Université George Washington, membre de la Commission interaméricaine des droits de l’homme (CIDH) et Présidente de cette commission de 2010 à 2013.
      * Droits environnementaux des femmes et des filles, par madame Soledad García Muñoz, Rapporteur spécial sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux de la CIDH.
      * Perspective de la société civile, par madame Bertha Zúñiga Cáceres, Coordonnatrice générale du Conseil civique d’organisations populaires et autochtones du Honduras (COPINH).

Durant la réunion, les participants ont pu voir le spectacle et exposition « Red/Rojo/Red/Vermelho », qui présente cinq structures thématiques abordant l’augmentation des inégalités dans les revenus et la dégradation de l’environnement, créé par l’artiste Dominque Paul et qui a été présenté par madame Adriana Ospina, Directrice du Musée d’art des Amériques.

Les interventions des autorités nationales suivantes ont également été entendues : monsieur Cam Do, Directeur général du Bureau de financement novateur et climatique du Canada; monsieur Luis Vayas Valdivieso, Vice-ministre des relations extérieures du Ministère des relations extérieures et de la mobilité humaine de l’Équateur; madame Marcela Escobari, Administratrice auxiliaire de l’Agence des États-Unis pour le développement international; enfin, madame Ayanna Webster-Ro, Ministre des questions de la femme et des enfants de Trinité-et-Tobago.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en cliquant sur le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2023/DCMM/CP-CIDI-03-8-2023.mp3>

Réunion extraordinaire du CIDI

Le 11 avril 2023, le CIDI a tenu une réunion extraordinaire présidée par l’Ambassadeur Gustavo Adrianzén, Représentant permanent du Pérou près l’OEA, pour poursuivre l’examen de l’approche à donner aux travaux préparatoires du CIDI en vue de la cinquante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale (CIDI/OD-E-6/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.%20(E/12)&classNum=6&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.%20(E/12)&classNum=6&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.%20(E/12)&classNum=6&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/OD.%20(E/12)&classNum=6&lang=p))

La réunion a été convoquée pour prendre une décision sur la proposition voulant que le CIDI ne présente pas à l’Assemblée générale un projet de résolution global portant sur le pilier de développement intégré quand elle se réunira en juin 2023.

Le Président a rappelé que lors de la réunion tenue le 28 mars 2023, la délégation des États-Unis a expliqué la pertinence pour le CIDI de ne pas transmettre à l’Assemblée générale, réunie pour sa cinquante-troisième session ordinaire, un projet de résolution global et de décider d’une formule appropriée pour prolonger la validité des mandats adoptés précisément par l’Assemblée générale lors de sessions antérieures qui n’auraient pas été exécutés. À cette occasion, le CIDI a décidé qu’un groupe d’États membres rapprocherait les positions et que la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement élaborerait un texte qui serait soumis à l’examen du CIDI.

Le Président de la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement, monsieur Mikhail Bullard, Représentant suppléant des Bahamas près l’OEA, a présenté un rapport à partir duquel les États membres ont décidé ce qui suit :

1. Le CIDI ne transmettra aucun projet de résolution global à l’Assemblée générale pour examen lors de sa cinquante-troisième session ordinaire, en juin 2023.
2. Le CIDI transmettra pour examen à l’Assemblée générale, réunie à l’occasion de sa cinquante-troisième session ordinaire, le projet de résolution intitulé “Renouvellement de résolutions et de mandats confiés au Conseil interaméricain pour le développement intégré non mis en œuvre pendant la période 2022-2023”, publié sous la cote CIDI/doc.383/23 rev. 1: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=383&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=383&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=383&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=383&lang=p)
3. Les projets de résolution individuels que les États membres décideraient de déposer devront être présentés aux organes subsidiaires compétents du CIDI, lesquels établiront les dates limites pertinentes ainsi que la méthodologie pour les examiner.
4. Les organes subsidiaires devront présenter au CIDI le rapport sur leurs délibérations à la réunion ordinaire prévue pour le 13 juin 2023.

L’enregistrement audio de la réunion peut être écouté en suivant le lien suivant :

<http://scm.oas.org/audios/2023/DCMM/CIDI_OD-E-6-04-11-2023.zip>

* 1. ACTIVITÉS D’ORGANES SUBSIDIAIRES DU CIDI

Las travaux du CIDI ont été effectués par le truchement des réunions sectorielles de ses commissions permanentes : la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement, la Commission du programme, du budget et de l’évaluation et la Commission des questions de migration (CAM), ainsi que le Conseil d’administration de l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD).

Réunions sectorielles et spécialisées

Réunion de niveau ministériel

Culture

La neuvième Réunion interaméricaine des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la culture du CIDI a eu lieu les 27 et 28 octobre 2022 à Antigua Guatemala, sous le thème « La technologie, la créativité et l’innovation comme occasion de développer et de renforcer la culture » et comprenait les sous-thèmes suivants : Méthodologies et politiques pour la promotion de la gestion et de la consommation des arts et des lettres; l’économie et les industries culturelles et créatives, et le renforcement du patrimoine et des expressions culturels. Des représentants de vingt-deux États membres ainsi que d’organisations internationales ont participé à la Réunion, qui a été l’occasion pour les gouvernements de toute la région de discuter du rôle de la technologie, de la créativité et de l’innovation dans le renforcement de la culture et des expressions artistiques, ainsi que d’identifier des domaines concrets de coopération entre les États membres pour promouvoir la technologie dans la gestion, la production, la consommation des arts, de la littérature et d’autres produits culturels et créatifs. La Réunion a installé les groupes de travail suivants de la Commission interaméricaine de la culture (CIC) :

* Groupe de travail 1 sur : les méthodologies et politiques d’encouragement de la gestion et de la consommation de biens et de services culturels dans l’environnement numérique
* Groupe de travail 2 sur : l’économie et les industries culturelles et créatives
* Groupe de travail 3 sur : la collecte, la protection, la conservation, la revalorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel, des expressions culturelles et artistiques, ainsi que des connaissances traditionnelles et ancestrales

La Réunion, acceptant l’offre généreuse du Gouvernement de la République dominicaine, a décidé que la Dixième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture aura lieu dans ce pays, en 2025. Les ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture du Continent américain ont adopté la Déclaration d’Antigua Guatemala, publiée sous la cote [CIDI/RME/DEC.1/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/DEC&classNum=1&lang=s) ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/DEC&classNum=1&lang=e) [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/DEC&classNum=1&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/DEC&classNum=1&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/DEC&classNum=1&lang=p)), et le Plan d’action d’Antigua Guatemala, publié sous la cote [CIDI/REMIC-IX/doc. 8/22 rev. 1](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc&classNum=8&lang=s) ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.&classNum=8&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.&classNum=8&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.11&classNum=8&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.&classNum=8&lang=p)). La liste de documents de la Réunion figure dans le document portant la cote [CIDI/RME/doc.11/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc&classNum=11&lang=t) ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.&classNum=11&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.&classNum=11&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.11&classNum=1&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XXVII.9%20CIDI/REMIC-IX/doc.&classNum=11&lang=p))

Éducation

La Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l’éducation du CIDI a eu lieu selon la modalité virtuelle les 10 et 11 novembre 2022 sous le thème “Vers la construction d’un nouveau Pacte continental de l’éducation dans des contextes de changement”. Les représentants des ministères de l’éducation ont atteint l’objectif central de créer des consensus tant sur la Déclaration continentale de l’éducation, publiée sous la cote CIDI/RME/DEC.1/22 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/dec&classNum=1&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/dec&classNum=1&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/dec&classNum=1&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/dec&classNum=1&lang=p)), que sur le Plan d’action continental de l’éducation, publié sous la cote CIDI/RME/doc. 8/22 rev. 1 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=8&lang=e)| [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=8&lang=s)| [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=8&lang=f) |[Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=8&lang=p)), et du Programme interaméricain d’éducation, portant la cote CIDI/RME/doc. 6/22 rev. 1 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=6&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=6&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=6&lang=f)| [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=6&lang=p)). Ces documents ont été adoptés.

Le Secrétaire général de l’Organisation des États Américains (OEA), monsieur Luis Almagro Lemes, la Présidente du Conseil interaméricain pour le développement intégré, l’Ambassadrice Yolande Yvonne Smith, Représentante permanente de la Grenade près l’OEA, et monsieur Jaime Perczyk, Ministre de l’éducation de l’Argentine et Président de la Commission interaméricaine de l’éducation (CIE), ont participé à cette Réunion, laquelle a été suivie de six séances plénières et d’une réunion de clôture. Les délégations de 27 États membres ont participé à la Réunion. Aussi, la Ministre du travail, de l’emploi et de la sécurité sociale de l’Argentine et Présidente de la Conférence interaméricaine des ministres du travail, a participé à la Réunion, réaffirmant l’engagement de travailler tant au programme intersectoriel que dans le cadre du PIE 2022-2027. Le rapport final de la Réunion porte la cote CIDI/RME/doc. 12/23 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=e)| [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=s)| [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=f) |[Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=V.14.1.CIDI/RME/doc&classNum=12&lang=p)**)**

Développement social

La Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-V) a eu lieu à Santo Domingo (République dominicaine) les 17 et 18 novembre 2022, sous le thème « Renforcer la coopération continentale pour une reconstruction résiliente et un développement social durable dans les Amériques ». Les représentants de 23 États membres de l’OEA ont participé à la Réunion. Les résultats attendus de la réunion ministérielle ont été obtenus avec succès, celle-ci ayant abordé des questions cruciales pour la région qui nécessitent des mesures collectives, comme les suivantes : la nécessité d’améliorer les outils techniques permettant de mieux comprendre comment mesurer les multiples dimensions de la pauvreté et, surtout, comment utiliser les résultats de ces mesures pour améliorer les politiques publiques destinées à l’éliminer, par le lancement du “Résumé des expériences et des leçons tirées en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques”, élaboré par le Groupe de travail 1 de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) et par OPHI-Université d’Oxford.

De même, la “Déclaration interaméricaine des priorités en matière de développement social” (CIDI/REMDES/DEC. 1/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/DEC&classNum=1&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/DEC&classNum=1&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/DEC&classNum=1&lang=f) |[Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/DEC&classNum=1&lang=p)) et le “Plan d’action de la République dominicaine pour 2022” (CIDI/REMDES/doc. 7/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=7&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=7&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=7&lang=f) |[Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=7&lang=p)), qui guideront les travaux de la CIDES et de ses groupes de travail au cours des trois prochaines années, jusqu’à la tenue de la Sixième REMDES au Mexique en 2025, ont été adoptés.

Une autre réussite importante de la réunion a été la présentation des “Grandes lignes régionales pour l’inclusion sociale de survivants de la traite des personnes dans les Amériques”, un document élaboré conjointement par l’OEA et l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) à titre de guide, non contraignant, pour l’orientation sur les mesures et les domaines d’intervention qui doivent être présents dans la planification et l’exécution de stratégies visant à faciliter l’inclusion sociale des personnes survivantes de la traite et leur participation active au sein des communautés dans lesquelles elles vivent. Le Rapport final de la Réunion a été publié sous la cote CIDI/REMDES/doc. 12/22 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=f) |[Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XLVIII.5%20CIDI/REMDES/doc&classNum=12&lang=p)**)**

Réunions des commissions interaméricaines

Tourisme

La Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) a eu lieu le 14 avril 2023, selon une modalité hybride, pour discuter des nouvelles initiatives touristiques de coopération continentale proposées dans le cadre de la CITUR dans les domaines suivants : tourisme régénératif, développement de capacités relatives au déploiement de nouvelles technologies et développement humain dans le secteur du tourisme, et Journée mondiale de la résilience touristique 2024.

Dans le cadre du Plan de travail 2022-2024 de la CITUR, les activités suivantes ont eu lieu : 1) le Groupe de travail sur le changement climatique et le développement durable du tourisme a tenu un séminaire en ligne le 21 novembre 2022; 2) dans le cadre des activités du Dialogue de tourisme autochtone dans les Amériques, le séminaire en ligne “Leadership critique pour l’avenir du tourisme autochtone durable” a eu lieu le 15 juin 2023. De même, le Portail de tourisme autochtone est très avancé : suite à la convocation de ressources d’information pour le Portail, 461 ressources ont été compilées. Le lancement du Portail est prévu pour août 2023 à l’occasion de la Journée internationale des peuples autochtones du monde.

Développement durable

Durant la période couverte par le présent rapport, la Sixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine pour le développement durable (CIDS) a commencé le 18 avril 2023, selon une modalité hybride. Vingt-neuf (29) représentants des États membres y ont participé. Au cours de la réunion, le Sénateur Michael Halkitis, Ministre des questions économiques des Bahamas, a été élu Président de la CIDS. La Réunion avait pour objectif d’entamer les préparatifs de la Quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable et de réviser le Programme interaméricain de développement durable (PIDS). Les États membres ont discuté des principales questions incluses dans le livre blanc élaboré pour appuyer les préparatifs de la Quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, qui aura pour thème les “Mesures climatiques : Construction d’un programme régional pour assurer notre avenir”.

Les panélistes, soit madame Amy Newsock, Directrice adjointe mondiale des résultats de l’eau de *The Nature Conservancy*; monsieur David Goldwyn, Président de *Goldwyn Global Strategies* et de l’organe du Centre mondial d’énergie du *Atlantic Council* chargé de l’évaluation; monsieur David Smith, Directeur du Centre de gestion environnementale et Coordonnateur de l’Institut de développement durable de l’Université des Indes occidentales; enfin, monsieur Santiago Lorenzo, Chef de l’Unité d’économie du changement climatique de la CEPALC, ont présenté des exposés sur les principaux défis auxquels la région est confrontée en matière de changement climatique, en particulier ceux qui sont liés aux ressources hydriques, à l’énergie, aux catastrophes naturelles et au climat.

Le Département du développement durable du SEDI a fait un exposé sur l’histoire et la mise en œuvre du PIDS au cours de la période 2016-2023 ainsi que sur les programmes, projets et ressources actuels du Département. Cette Réunion ordinaire de la CIDS se poursuivra le 30 octobre 2023. Les États membres auront alors l’occasion de contribuer en présentant des opinions sur le contenu du Livre blanc et d’identifier les secteurs dont il faut discuter en priorité lors de la réunion des ministres.

Science et technologie

La Dixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) s’est tenue, selon une modalité hybride, le 5 mai 2023, sous la direction de monsieur Daryl Vaz, Ministre de la science, l’énergie, des télécommunications et des transports de la Jamaïque. Des représentants de 24 États membres et de 23 partenaires stratégiques de la COMCYT du secteur public, du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile ont partagé de bonnes pratiques ainsi que des opportunités de collaboration relativement aux priorités et aux lignes d’action reflétées dans le Plan de travail de la COMCYT 2022-2024. Le Secrétariat technique a présenté un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mandats et des engagements contenus dans la Déclaration de la Jamaïque et dans le Plan de travail de la COMCYT 2022-2024. Les progrès de l’Académie pour les jeunes en technologies transformatrices de l’OEA et du Réseau de centres d’excellence en technologies transformatrices de l’OEA ont notamment été soulignés. Le Secrétariat technique a également reçu des délégations des contributions et des orientations relativement à la rédaction d’un livre blanc (*white paper*) visant à communiquer le thème et l’ordre du jour de la Septième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dont la tenue est prévue pour 2024.

Dans le cadre du Plan de travail de la COMCYT pour la période 2022-2024, les activités suivantes ont également été réalisées :

1) Cérémonie de désignation du Centre d’excellence *Blockchain* de l’État d’Hidalgo (Mexique) comme membre du “Réseau de centres d’excellence de l’OEA en technologies transformatrices” (22 février 2023 à Pachuca (Hidalgo, Mexique));

2) Atelier “Bonnes pratiques pour le développement de centres d’excellence de l’OEA en technologies transformatrices” (23 février 2023, modalité hybride);

3) Dialogue de haut niveau sur “L’intelligence artificielle : Impératifs en matière de politiques publiques pour les Amériques”, en collaboration avec l’Académie nationale des sciences des États-Unis (4 mai 2023, siège du Secrétariat général de l’OEA à Washington, D.C.);

4) Lancement d’un cours en intelligence artificielle (IA) sur la plateforme de l’Académie des jeunes en technologies transformatrices de l’OEA, offert en collaboration avec *Structuralia* (Espagne, juin 2023, modalité virtuelle).

Ports

La Treizième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine des ports (CIP) a eu lieu du 7 au 9 juin 2023 à Roatán (Honduras) avec la participation des plus hauts fonctionnaires chargés des ports de 21 États membres. Lors de la Réunion, les documents suivants : la Résolution Roatán 2023 ([CIDI/CIP/RES 1/23](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/hist_23/CIP01312S02.docx)), les rapports d’activités dans le cadre du Plan d’action de Buenos Aires 2021 – 2023, du Secrétariat de la CIP, de la Présidence du Comité exécutif de la CIP, de même que des présidences des six comités techniques consultatifs (CTC), ainsi que le budget d’exploitation pour 2024-2026. Il convient de préciser qu’il a été décidé d’apporter des modifications au Règlement de la CIP ([CIDI/CIP/doc. 17/23 corr.1](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/hist_23/CIP01331S02.docx)) pour que les réunions ordinaires de la CIP aient lieu tous les trois ans plutôt que tous les deux ans, laquelle proposition sera soumise au CIDI pour examen. Les membres du nouveau bureau du Comité exécutif de la CIP pour la période 2023-2026 ont été élus par acclamation. Enfin, durant la Réunion, l’offre de la Barbade d’accueillir la Quatorzième Réunion de la CIP, laquelle aura lieu en 2026, a été acceptée avec satisfaction.

Nous soulignons ci-dessous quelques succès de la CIP :

* Dans le Projet d’assistance technique de la CIP “Amélioration de la gestion des risques de catastrophe dans les ports de la Caraïbe”, financé par les gouvernements de l’Italie et des États-Unis, un Plan modèle d’opérations d’urgence (MEOP), disponible dans les quatre langues officielles de l’OEA, a été élaboré, et le quatrième Atelier régional ainsi que les deux premiers Exercices de simulation (TTX) sur l’amélioration de la gestion des risques de catastrophe dans les ports des Caraïbes, ont eu lieu du 9 au 12 mai à Kingston (Jamaïque). Cet atelier a permis d’assurer une formation à 28 employés dans des ports de 12 États membres de l’OEA.
* Dans le Projet d’assistance technique de la CIP “Mise sur pied d’un système communautaire portuaire de la Barbade”, financé par la Banque caribéenne de développement (CDB), une feuille de route comportant des recommandations visant la mise sur pied prioritaire et par étapes des modules du PCS (systèmes de collectivité portuaire) a été élaborée.
* Dans le Projet d’assistance technique de la CIP “Étude de faisabilité en vue de la mise en place d’un guichet unique électronique pour le commerce au Belize”, financé par la Banque caribéenne de développement (CDB), l’élaboration du Rapport sur les pratiques optimales et celle du Rapport d’analyse de situation ont commencé.
* 13 cours en ligne de l’Autorité portuaire nationale (APN) du Pérou, du Centre national de formation portuaire de Puerto Buenos Aires (CENCAPOR), de la Garde côtière des États-Unis.
* 304 bourses accordées à des employés de ports de 22 États membres pour une valeur de 320 025 USD.
* 1 375 employés portuaires de 25 États membres ont été exposés à des pratiques optimales par le truchement de 8 webinaires.
* Le Troisième Séminaire continental sur les relations entre les ports et les villes, sur la responsabilité sociale et l’égalité des genres (10 et 11 novembre 2022), tenu selon une modalité hybride à Lima (Pérou) en collaboration avec l’Autorité portuaire nationale (APN), avec une assistance présentielle de plus de 50 agents portuaires et représentants du secteur, et plus de 430 représentants de 25 États membres de l’OEA y ont participé selon la modalité virtuelle.
* Le Quatrième Séminaire continental sur les politiques publiques, les lois et règlements, tenu les 29 et 30 mars 2023 selon une modalité hybride à Montevideo (Uruguay) en collaboration avec l’Administration nationale des (ANP), auquel 45 agents portuaires et représentants du secteur ont participé de façon présentielle et 157 représentants de 23 États membres de l’OEA ont participé selon la modalité virtuelle.
* La Cinquième Conférence continentale sur la logistique, l’innovation et la compétitivité, qui a eu lieu du 18 au 20 avril 2023 selon la modalité présentielle dans la ville de Panama (Panama) en collaboration avec l’Autorité maritime du Panama (AMP), à laquelle ont assisté plus de 130 agents portuaires et représentants du secteur de 14 États membres de l’OEA.

Réunions de planification

Science et technologie

La Réunion de planification du bureau du Processus ministériel de la science et de la technologie s’est tenue, selon la modalité virtuelle, le 2 novembre 2022. Le bureau de la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) et les membres de la Troïka se sont entendus sur le [Plan de travail de la COMCYT pour la période 2022-2024](https://mcas-proxyweb.mcas.ms/certificate-checker?login=false&originalUrl=https%3A%2F%2Fscm.oas.org.mcas.ms%2FIDMS%2FRedirectpage.aspx%3Fclass%3DXIII.3%2FCIDI%2FCOMCYT%2FRPA.DOC%26classNum%3D11%26lang%3Ds%26McasTsid%3D20893&McasCSRF=819b3fe186c64685af1287ddbae1087c5f152e838c53248d6ca6d71db784043e) (CIDI/COMCYT/RPA/doc.11/23 rev.2), qui établit une feuille de route pour la mise en œuvre de mandats confiés par la [Déclaration de la Jamaïque](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XVIII.6%20CIDI/REMCYT-VI/DOC.&classNum=7&lang=s): “Tirer parti du pouvoir de la science et des technologies transformatrices pour faire progresser nos sociétés vers l’avenir” (CIDI/REMCYT-VI/doc.7/21), laquelle a été adoptée lors de la Sixième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie tenue les 7 et 8 décembre 2021. Au nombre des principaux domaines d’action, on compte aborder le fossé de compétences des jeunes et la préparation à l’industrie 4.0, favoriser l’inclusion des femmes, des communautés rurales et autochtones ainsi que d’autres populations en situation de vulnérabilité dans les domaines de la science, la technologie et l’innovation (CTI), la prospective technologique en tant qu’élément fondamental pour la prise de décisions en matière de politique publique, et finalement la collaboration effective entre le secteur public, le secteur privé et le monde universitaire dans le but d’améliorer la qualité de vie des communautés des Amériques par le truchement de la CTI.

Le Plan de travail de la COMCYT 2022-2024 a été adopté par la Commission des politiques de partenariat pour le développement du CIDI le 2 février 2023.

Travail

Le bureau du Processus ministériel du CIDI dans le domaine du travail a tenu une réunion de planification et de suivi le 27 janvier 2023, selon la modalité virtuelle, dans le but de suivre l’élaboration du Plan de travail 2022 - 2024, d’orienter les prochaines activités du Plan de travail, de réviser la situation financière du Réseau interaméricain de l’administration dans le domaine du travail (RIAL) et de prendre des décisions relatives à l’utilisation des ressources disponibles. Le Bureau a corroboré que la mise en œuvre du Plan de travail est presque terminée, il a décidé des dates et des thèmes de réunions et d’ateliers continentaux et a alloué des ressources de la RIAL pour terminer ce travail.

Éducation

La Réunion de planification du bureau du Processus ministériel de l’éducation a eu lieu le 9 février 2023, selon la modalité virtuelle, avec les membres de la Troïka et le bureau de la Commission interaméricaine de l’éducation (CIE) Au cours de cette réunion, les participants ont examiné le projet de plan de travail de la CIE, élaboré au cours de réunions virtuelles successives tenues avec le bureau de la CIE et ceux de ses groupes de travail, avec le soutien des ministères de l’éducation du Chili, du Costa Rica, des États-Unis, de la Jamaïque, du Pérou et du Paraguay, depuis la tenue de la Réunion de planification jusqu’à la fin d’avril 2023. Lors de cette Réunion, quatre programmes continentaux ont été définis. Les initiatives et les mesures qu’ils comprennent portent principalement sur trois domaines : la recherche, le perfectionnement professionnel et l’assistance technique. Ces programmes renforceront la récupération, la réparation et la réactivation du secteur de l’éducation (3R4E), la littératie critique et l’éducation numérique, les politiques en matière de saine alimentation et d’activité physique dans les milieux scolaires, de même que les compétences de l’avenir et la formation pour le travail. Le Plan de travail de la CIE 2022-2025 a été adopté par la Commission des politiques de partenariat pour le développement CIDI, le 6 juin 2023 (documents portant les cotes CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2: [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_23/CIDED00313E02.docx) | [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_23/CIDED00313S02.docx); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2 add. 1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=1&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=1&lang=s); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2 add. 2: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=2&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=2&lang=s); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2 add. 3: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=3&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=3&lang=s); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2 add. 4: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=4&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=4&lang=s)*)*

Culture

La Réunion de planification du bureau du Processus ministériel de la culture s’est déroulée selon une modalité hybride au siège de l’Organisation, à Washington, D.C., les 16 et 17 mars 2023. Elle avait pour objectif principal de réviser le projet de Plan de travail de la CIC pour la période et de l’approuver, dans le cadre du mandat confié dans la Déclaration d’Antigua Guatemala “Technologie, créativité et innovation comme opportunités pour le développement et le renforcement de la culture”. Le Plan de travail de la CIC pour la période 2023-2025 (document portant la cote CIDI/CIC/RPA/doc.96/23 rev. 4: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=96&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=96&lang=s)) a par la suite été adopté par la Commission des politiques de partenariat pour le développement du CIDI, le 6 juin 2023. Le Plan établit des mesures concrètes pour assurer le suivi des mandats et des engagements contenus dans la Déclaration et dans le Plan d’action d’Antigua Guatemala.

Développement social

La Réunion de planification du bureau du Processus ministériel de développement social a eu lieu selon la modalité virtuelle le 24 mai 2023, avec la participation de représentants de 19 États membres de l’OEA. L’objectif principal de la réunion consistait à présenter le projet de Plan de travail de la Commission interaméricaine du développement social (CIDES) pour la période 2023-2025 et à l’approuver. Ce projet de Plan de travail établissait des mesures concrètes à prendre en vue de la mise en œuvre du “Plan d’action de la République dominicaine 2022” (CIDI/REMDES/doc. 7/22).

Durant la réunion, des commentaires ont été reçus sur les diverses activités proposées dans le cadre des trois groupes de travail de la Commission, qui abordent des questions comme les suivantes : la pauvreté multidimensionnelle, le renforcement des systèmes de protection sociale dans la région et le renforcement de la coopération au niveau continental dans le but de promouvoir le développement social. Cette réunion a également permis d’approuver une méthodologie pour recevoir les commentaires relatifs au Plan de travail de la CIDES pour 2023-2025. Elle a également été l’occasion de présenter la marche à suivre pour la présentation de celui-ci à la Commission des politiques de partenariat pour le développement du CIDI pour adoption puis exécution.

Agence interaméricaine pour la coopération et le développement

L’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) est l’organe subsidiaire du CIDI créé pour promouvoir, coordonner, gérer et faciliter la planification et la mise en œuvre des programmes, projets et activités dans le cadre de la Charte de l’Organisation des États Américains et du Plan stratégique de l’Organisation.

L’AICD a les attributions suivantes :

1. Administrer, évaluer et superviser les activités de partenariat pour le développement prévues dans le cadre du Plan stratégique et de ses Programmes interaméricains approuvés par le CIDI.

2. Administrer et superviser les programmes de bourses et de formation de l’OEA.

3. Nouer et développer des relations de coopération avec les Observateurs permanents, avec d’autres États et des organisations nationales et internationales dans le domaine du partenariat pour le développement.

4. Administrer les ressources du Fonds de coopération pour le développement de l’OEA (FCD) et d’autres fonds collectés et confiés à l’AICD et en rendre compte.

5. Œuvrer pour la mobilisation des ressources financières, techniques, et autres afin de renforcer les activités de partenariat.

6. Approuver, conformément à l’article 9 du présent Statut et aux grandes lignes programmatiques et de politiques adoptés par le CIDI, les modalités de mise en œuvre des activités de partenariat, et déterminer leur niveau de financement, en veillant à ce que les ressources de coopération mises à la disposition de l’AICD soient utilisées pour répondre aux besoins les plus impérieux des États membres, particulièrement de ceux dont les économies sont plus petites et moins avancées.

Le Conseil d’administration de l’AICD est composé de neuf États membres de l’OEA élus par le CIDI aux termes des dispositions de l’article 77 de la Charte, en application des principes de roulement et de représentation géographique équitable. Il garantit ainsi qu’aucun État membre ne se voit refuser la chance d’être élu membre du Conseil d’administration et, en outre, que toutes les régions ont la possibilité d’être toujours représentées (Règlement du Conseil d’administration de l’AICD, document CIDI/doc.202/16 corr. 1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=s) | [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=f) | [Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/doc.&classNum=202&lang=p)).

Présidente : madame Karla de Palma, Directrice générale de l’Agence d’El Salvador pour la coopération internationale (ESCO)

Vice-président : monsieur Omari Seitu Williams, Ministre conseiller, Représentant permanent de Saint-Vincent-et-Grenadines

Membres : Argentine, Brésil, Colombie, Équateur, El Salvador, États-Unis, Mexique, Pérou et Saint-Vincent-et-Grenadines.

Le Conseil d’administration de l’AICD (CA/AICD) a tenu trois (2 réunions formelles) et une (1) réunion informelle au cours de la période couverte par le présent rapport. Au nombre des principales questions traitées et des décisions prises figurent les suivantes :

Coopération pour le développement

À sa réunion tenue le 6 mars 2023, le Conseil d’administration a pris la décision de prolonger la durée du mandat des trois groupes de travail actuels de l’AICD afin qu’ils participent activement à la mise en œuvre des décisions prises par l’Assemblée générale à l’occasion de sa cinquante-troisième session ordinaire 2023 et du Plan de travail 2023-2024 du Conseil d’administration de l’AICD : (AICD/JD/doc.205/23:- [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=205&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=205&lang=e)). Ces groupes de travail ont été constitués lors de la Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, tenue les 2 et 3 décembre 2023 dans le but d’établir une direction plus stratégique dans le contexte de l’AICD et spécifiquement du Conseil d’administration, pour répondre à ses fonctions.

Le Plan de travail adopté lors de cette même réunion vise à fournir une meilleure orientation pour la mise à jour et l’établissement d’un plan de mise en œuvre de mandats qui facilite l’atteinte de résultats concerts [AG/RES.2988 (LII-O/22) y (AG/RES.2985(LII-O/23)].

À la réunion tenue le 23 mai 2023, chaque groupe de travail a présenté ses propositions relatives au suivi des mandats, lesquelles ont été élaborées, ont fait l’objet de discussion et ont été approuvées.

* Groupe de travail 1 (GT 1) : « Modèle actualisé du processus ministériel du CIDI et rôle des autorités chargées de la coopération dans la région »

Présidents : El Salvador, Honduras et Uruguay

Co-président : Brésil

Proposition de lignes de travail permettant d’atteindre les objectifs et les mesures prévus (Document portant la cote AICD/JD/doc.211/23: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=211&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=211&lang=s))

La liste de propositions du Groupe de travail 1 comprend la convocation d’une réunion présentielle des membres des trois groupes de travail dans le but d’établir quelles sont les synergies et de renforcer le rôle de l’AICD au moyen des mesures qui figurent dans la liste de propositions. La tenue de réunions de partage avec les diverses instances qui participent au processus des réunions ministérielles, tant au sein du SEDI qu’avec les membres du Conseil de direction est envisagée, dans le but de favoriser un rapprochement entre les hauts fonctionnaires chargés de la coopération des États membres et d’élaborer un questionnaire qui permettra d’analyser les processus de planification, d’identification et d’approbation des projets, dans le but d’établir un diagnostic de l’état de la situation actuelle du partenariat au sein de l’Organisation et de présenter des recommandations au Conseil de direction de l’AICD.

* Groupe de travail 2 (GT 2) : « Financement de la coopération pour le développement dans le cadre de l’OEA-SEDI »

Présidents : Bahamas et Belize

Co-présidents : Guatemala et Pérou

Suite à la décision prise lors de la réunion du Conseil d’administration de l’AICD tenue le 6 mars 2022, le Groupe de travail 2 a poursuivi ses travaux en se basant sur le Plan de travail de l’AICD pour 2023-2024 (document publié sous la cote AICD/JD/doc.205/23 rev. 1: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=205&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=205&lang=e)). Ce document vise à accroître l’orientation en vue de l’actualisation et de l’établissement d’un plan de mise en œuvre qui facilite l’obtention de résultats concrets sur les mandats émanés des groupes de travail approuvés par l’Assemblée générale [AG/RES. 2988 (LII-O/22) y AG/RES. 2985 (LII-O/23)].

À partir de la décision de prolonger la période d’application du mandat des groupes de travail, le Groupe de travail 2 s’est réuni plusieurs fois pour travailler aux mesures décrites dans le Plan de travail, discuter et apporter des idées sur les meilleures façons d’obtenir les résultats désirés. Les étapes et mesures suivantes ont été suggérées pour progresser vers l’atteinte des objectifs :

Objectif 1 : Analyser des stratégies visant à renforcer le Fonds de coopération pour le développement et à réunir des fonds supplémentaires pour réaliser des activités de partenariat

Schématisation de mécanismes de financement éventuels pour le Fonds de coopération pour le développement (FCD), y compris 501c.3 : le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de travailler au premier brouillon de la schématisation de mécanismes de financement éventuels. Ce document est actuellement à l’étape de la finalisation et sera présenté par le Secrétariat au Groupe de travail à sa prochaine réunion.

Le Secrétariat a travaillé à actualiser le statut du Fonds de coopération pour le développement (FCD/OEA) pour refléter le mandat contenu dans la résolution AG/RES. 2985 (LII-O-22) ([Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_23/CIDSC00209S02.docx) | [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_23/CIDSC00209E02.docx)), dans la section portant sur le recouvrement des coûts directs et indirects, relatif à la modification apportée à l’article 86(l) [antérieurement l’article 86(f)] des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général, de façon à éliminer la nécessité pour le Fonds de coopération pour le développement de contribuer au Fonds ordinaire pour couvrir les frais de supervision technique et de soutien administratif des programmes gérés par le FCD.

Stratégie de visibilité du FCD : pour ce point, les membres du Groupe de travail ont suggéré les propositions suivantes :

* Créer un espace de dialogue avec le Groupe 3 pour contribuer à la stratégie de communication et éviter la duplication des efforts.
* Dans le but d’élever le profil du FCD auprès des États membres, des exposés ou des webinaires pourraient être donnés pour souligner les résultats obtenus dans tous les projets.
* Il serait également possible de convoquer une réunion extraordinaire annuelle du CIDI au cours de laquelle les résultats du FCD seraient partagés. Celle-ci pourrait avoir lieu en même temps qu’un appel de contributions volontaires pour le Fonds.
* Des États membres leaders pourraient être désignés pour aider à “vendre” le FCD en tant que mécanisme viable de coopération entre États membres ayant possiblement des partenaires externes et le Secrétariat. L’extension de la récupération des coûts indirects (RCI) pourrait être accrue en tant que valeur ajoutée du FCD.
* Le Conseil d’administration de l’AICD et le SEDI pourraient collaborer avec le Département des relations extérieures de l’OEA pour faire un exposé sur le FCD et ses projets auprès des États observateurs permanents et d’autres donateurs éventuels.

Objectif 2 : Établir un cadre pour la coopération entre l’AICD et les observateurs permanents et autres États, organisations nationales et internationales et le secteur privé, concernant les activités de coopération pour le développement.

Cadre pour encourager les relations de coopération avec les observateurs permanents, d’autres États, des organisations nationales et internationales, le secteur privé et d’autres entités et personnes :

* Tirer profit de la prochaine réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération qui aura lieu en 2024, ou d’une autre tribune de coordination dans le cadre de l’OEA, pour tenir un événement parallèle visant à promouvoir la coopération avec les acteurs susmentionnés.
* Envoyer une communication par le truchement des missions permanentes des États membres près l’OEA, demandant d’identifier une ou deux expériences réussies de coopération pour le développement effectuée avec la participation du secteur privé.

1. Tables rondes, réunions et exposés visant à encourager le dialogue et la négociation avec les États observateurs permanents et des partenaires potentiels, de même qu’avec le secteur privé, sur proposition de l’AICD pour une contribution éventuelle au Fonds : tirer parti de la prochaine réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération, ou d’une autre tribune en matière de coordination dans le cadre de l’OEA, pour tenir un événement parallèle comprenant ces tables rondes.

Objectif 3 : Promouvoir la participation de l’AICD à des organisations, des plateformes et des espaces multilatéraux qui encourageraient la participation du secteur privé à la coopération internationale

* Créer un groupe de travail chargé d’analyser la faisabilité d’incorporer la participation de l’Agence à des organisations, des plateformes et des espaces multilatéraux qui encourageraient l’engagement du secteur privé en faveur de la coopération internationale. Évaluer la plateforme de participation appropriée pour tirer parti de la prochaine réunion des hauts fonctionnaires chargés de la coopération en 2024 ou d’un autre espace de coordination dans le cadre de l’OEA pour tenir un événement parallèle.

* Groupe de travail 3 (GT 3) : « Rôle de l’AICD dans le paysage de la coopération internationale pour le développement »

Présidents : Colombie, Équateur, République dominicaine et Uruguay

Co-président : Argentine

Proposition de mise en œuvre d’activités du Plan de travail du Conseil d’administration de l’AICD pour 2023-2024 (document publié sous la cote AICD/JD/doc.210/23: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=210&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=210&lang=e))

Les propositions du Groupe de travail 3 incluent l’exécution d’un plan de travail pilote visant à formuler des mesures de coopération avec le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et avec le Marché commun du Sud (Mercosur), par lequel il serait possible de communiquer avec le Réseau de points focaux de communication du SEGIB.

Il est également proposé de mettre sur pied une stratégie de communication qui permettrait d’accroître, au niveau continental, la portée des mesures mises de l’avant par l’AICD en matière de coopération. Par ailleurs et dans le but de renforcer CooperaNet, il est proposé de demander instamment à chaque État membre de partager au moins une occasion de coopération sur la plateforme et d’établir une communication avec l’unité technique du Programme ibéro-américain pour le renforcement de la coopération Sud-Sud (PIFCSS) pour effectuer un partage sur le Système intégré de données ibéro-américain sur la coopération Sud-Sud et triangulaire (SIDICSS).

Fonds de coopération pour le développement (FCD)

À sa réunion du 19 septembre 2022, le Conseil de direction a approuvé les paragraphes suivants relatifs au FCD inclus dans le projet de résolution global déposé par le CIDI qui a par la suite été adopté par l’Assemblée générale lors de sa cinquante-deuxième session ordinaire :

1. De charger le Conseil d’administration de l’AICD d’examiner les mécanismes de financement possibles pour le Fonds de coopération pour le développement (FCD), en plus des fonds volontaires, notamment la possibilité de créer une entité exonérée d’impôts en vertu de l’article 501.c.3 du code fiscal des États-Unis, fonctionnant exclusivement avec des contributions du secteur privé, et de faire rapport au CIDI sur les propositions et recommandations à cet égard au plus tard au deuxième trimestre de 2023.
2. De charger le Conseil d’administration de l’AICD d’analyser l’impact du recouvrement des coûts indirects et de la méthodologie du système de recouvrement des coûts indirects sur le FCD et de formuler des recommandations de réformes à ce sujet d’ici au deuxième trimestre de 2023, pour examen par le CIDI et les autorités compétentes de l’OEA.

Le FCD a présenté une mise à jour sur l’état de la mise en œuvre du programme relatif au cycle de programmation 2021-2024 lors de la réunion du Conseil d’administration de l’AICD, tenue le 6 mars 2023 (document portant la cote CIDI/JD/INF.91/23: [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=91&lang=s) | [Inglés](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=91&lang=e))

À la même réunion, le Conseil de direction de l’AICD a repoussé du 31 octobre 2022 au 15 avril 2023 la date limite pour la réception d’offres et de contributions des États membres au FCD en 2022 (document publié sous la cote AICD/JD/doc.206/23 rev. 1: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=206&lang=s) | [Inglés](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=206&lang=e)). En outre, le Conseil de direction de l’AICD a approuvé le paiement du coût de la vérification externe des comptes du FCD pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024, étant entendu que le paiement de la vérification de 2022 se fera immédiatement et celui correspondant aux deux années suivante se fera au début des vérifications correspondant aux exercices financiers 2023 et 2024 (document publié sous la cote CIDI/JD/INF.89/23: [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=89&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=89&lang=e)).

Enfin, le rapport d’évaluation intermédiaire du cycle de programmation 2021-2024 du FCD a été élaboré et présenté à la réunion du Conseil d’administration de l’AICD du 24 mai 2023 en vertu de l’article 17 (t) du statut du FCD (AICD/JD/DOC-209/23).

Programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA

Conformément à la résolution AG/RES.2985(LII-O/22) ([Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_23/CIDSC00209S02.docx) | [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_23/CIDSC00209E02.docx)) et sur la base du tableau des coûts estimés pour l’année 2023 et des projections jusqu’à 2027 (document publié sous la cote CIDI/JD/INF.90/23: [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=90&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=90&lang=e)), le Conseil d’administration a décidé, à sa réunion du 6 mars 2023, d’approuver le décaissement des crédits affectés aux programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA au titre du Programme-budget de l’Organisation

Programme de coopération linguistique

La résolution AG/RES. 2988 (LII-O/22) de l’Assemblée générale charge le SEDI d’appuyer les États membres dans l’élaboration de programmes d’échange linguistique et d’immersion entre les États membres et le Conseil d’administration de l’AICD qui utiliserait 75 000 USD alloués au Programme de bourses de perfectionnement professionnel, dans le cadre du Programme de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA, afin de mettre en pratique un programme de formation et de certification de compétences dans les quatre langues officielles de l’OEA.

Pour assurer le suivi des mandats confiés par l’Assemblée générale, le SEDI a entrepris des consultations avec le Conseil d’administration pour établir quelles seront les premières mesures à prendre en vue de créer un espace pour la coopération linguistique sur la plateforme CooperaNet, dans le but d’offrir un enseignement linguistique aux citoyens des États membres.

Fonds d’investissement de l’OEA pour le financement des programmes de bourses d’études et de perfectionnement

Conformément à des mandats contenus dans les résolutions AG/RES. 2971 (LI-O/21) et AG/RES. 2985 (LII-O/22) de l’Assemblée générale, le Département des services financiers (DSF) du Secrétariat aux questions administratives et financières a présenté au Conseil d’administration l’état de l’exécution de la stratégie d’investissement du Fonds d’investissement de l’OEA pour le financement des programmes de bourses d’études et de perfectionnement. À sa réunion du 8 juin 2021, le Conseil d’administration a décidé de charger le Département des services financiers d’investir l’argent du Fonds d’investissement de l’OEA pour le financement des programmes de bourses d’études et de perfectionnement selon la stratégie d’investissement #1 des options présentées par le SAF dans le document portant la cote AICD/JD/INF.74/21 avec une combinaison d’investissement de 70 % en actions et 30 % en obligations, tout en cherchant, outre la sécurité dans les investissements, un rendement plus élevé du capital à long terme, avec des frais de commission peu élevés, investissant la totalité du capital.

Voici quelques facettes importantes de l’état de l’investissement du Fonds au 31 mars 2023 : a) depuis le début, la totalité des dividendes et des gains de capital obtenus et réinvestis dans le portefeuille s’élève à 83 582 USD; b) Le portefeuille est surveillé afin de garantir que les soldes restent dans les objectifs permis par les modèles d’investissement (+/- 3%); il n’est pas nécessaire de le rééquilibrer depuis le début; c) l’année 2022 a présenté des défis, avec sept augmentations de taux des fonds fédéraux. Trois hausses de taux additionnelles ont eu lieu en 2023 dans le but de réduire l’inflation à 2 %. Les taux plus élevés ont une incidence sur le coût de l’endettement, sur les revenus et sur les prix des actions; enfin, d) la valeur de portefeuille s’est accrue au cours du quatrième trimestre de 2022, Cette tendance à la hausse s’est poursuivie au cours du premier trimestre de 2023.

Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet)

Le Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet) est la plateforme en ligne du SEDI qui offre un espace consolidé pour promouvoir des partenariats entre les États membres de l’OEA, les partenaires au développement et les experts de la région, afin de favoriser l’échange de bonnes pratiques et de données d’expériences, par le biais de la coopération technique, en vue d’atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et de réaliser le Programme de développement durable à l’horizon 2030. CooperaNet répond au mandat confié aux autorités chargés de la coopération dans les États membres pour qu’ils facilitent la coopération régionale et multisectorielle afin de promouvoir le développement et de répondre aux différentes situations et défis auxquels la région est confrontée.

CooperaNet compte 214 offres de coopération offertes par l’Argentine, l’Équateur, El Salvador, le Guatemala, le Panama, le Pérou et l’Uruguay, ainsi que 20 offres de coopération de *Formato Educativo*, partenaire au développement de l’OEA. En outre, il existe 10 demandes d’assistance de 8 pays, lesquelles sont alignées sur les programmes en cours d’exécution dans le cadre du FCD.

Une formation est dispensée périodiquement sur l’utilisation de la plateforme à l’intention des points de contact des autorités chargées de la coopération dans la région. Grâce à ces activités, l’année 2023 a vu la création des comptes unique institutionnels des hauts fonctionnaires chargés de la coopération du Belize, du Canada, de l’Équateur, de la Grenade, du Honduras, de la Jamaïque, du Mexique, de la République dominicaine, de Saint-Kitts-et-Nevis et du Suriname, et les hauts fonctionnaires chargés de la coopération de l’Équateur et d’El Salvador ont placé sur CooperaNet 27 nouvelles offres de coopération, et 3 nouvelles demandes de coopération ont été identifiées par les hauts fonctionnaires chargés de la coopération de la République dominicaine.

Par ailleurs, les points focaux des hauts fonctionnaires chargés de la coopération du Belize, du Brésil, du Canada, de la Colombie, de l’Équateur, de la Grenade, d’Haïti, du Honduras, de la Jamaïque, du Mexique, du Paraguay, de la République dominicaine, de Saint-Kitts-et-Nevis, du Suriname et de Trinité-et-Tobago ont reçu une formation sur l’utilisation de la plateforme CooperaNet. Les groupes *Geek Girls Latam* et Makaia ont également reçu une formation sur l’utilisation de la plateforme et ont créé un profil en tant que partenaires pour le développement.

En outre, la Section de coopération technique du SEDI a tenu deux webinaires qui ont permis de présenter les débouchés en matière de coopération offerts par El Salvador, le Guatemala, le Pérou, l’Uruguay et *Formato Educativo* aux hauts fonctionnaires chargés de la coopération des États membres, aux points focaux de CooperaNet, aux partenaires en matière de développement et aux entités intéressées,

Ces webinaires visent à mieux faire connaître les nouvelles offres de coopération parmi les États membres et les partenaires au développement et à promouvoir la création de nouveaux partenariats. Ces nouvelles offres seront présentées pour la première fois par les autorités chargées de la coopération.

Rapports présentés par le Secrétariat

Le Conseil d’administration de l’AICD a reçu les rapports suivants du Secrétariat :

* État des programmes du cycle de programmation 2021-2024 du Fonds de coopération pour le développement (FCD) (document portant la cote (CIDI/JD/INF.91/23: [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=91&lang=s) | [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=91&lang=e))
* Rapport sur l’évaluation intermédiaire de la mise en œuvre du cycle de programmation actuel 2021-2024 des programmes du Fonds de coopération pour le développement, intitulé “Résilience inclusive en vue d’une reprise efficace portant principalement sur la science et la technologie” (document publié sous la cote AICD/JD/doc.209/23: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=209&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD%20XX.2.18/doc.&classNum=209&lang=e)).
* Rapport du Département des services financiers (DSF/SAF) sur l’état de la stratégie d’investissement établie pour le Fonds d’investissement de l’OEA pour les programmes de bourses d’études et de perfectionnement (document publié sous la cote CIDI/JD/INF.93/23: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/INF.&classNum=93&lang=e) et document intitulé Décisions du Conseil d’administration de l’AICD adoptées à la réunion du 8 juin 2021 : AICD/JD/DE-129/21: [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=129&lang=s) | [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=129&lang=e)).

Commissions spécialisées non permanentes

Les Commissions spécialisées non permanentes (CENPES) sont des organes techniques et d’appui au CIDI qui interviennent dans le traitement de questions spécialisées ou dans l’examen d’aspects spécifiques de la coopération interaméricaine dans les domaines prioritaires de la coopération adoptés par l’Assemblée générale. Les fonctions et la composition du CENPES sont définies aux articles 13 à 16 du Statut du CIDI. Au cours de la période à l’examen, aucun nouveau CENPES n’a été créé et aucun CENPES existant n’a été réunifié.

Commissions permanentes

i. Commission sur les politiques de partenariat pour le développement

Président : Ministre Conseiller Mikhail Bullard, Représentant suppléant des Bahamas

Vice-présidentes : Conseillère Akeila Samuel, Représentante suppléante de Saint-Vincent-et-Grenadines

Première Secrétaire Alexandra White, Représentante suppléante du Canada près l’OEA

En vertu de l’article 56 du Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, la Commission sur les politiques a pour attributions :

1. D’élaborer, à la demande des réunions ordinaires du CIDI, le projet de Plan stratégique et les projets de programmes interaméricains. Elle utilisera, le cas échéant, les contributions techniques apportées à l’élaboration de ces projets émanés de réunions spécialisées ou sectorielles consacrées à la question à l’étude.
2. D’assurer le suivi de la mise en œuvre des volets substantiels des programmes interaméricains et formuler les recommandations nécessaires pour veiller à la cohésion entre les politiques de coopération et les projets et activités du Secrétariat exécutif au développement intégré et les autres services pertinents du Secrétariat général.
3. D’établir le projet de calendrier annuel des réunions relevant du CIDI, à savoir les réunions spécialisées ou sectorielles au niveau ministériel ou à un rang équivalent; les réunions des commissions spéciales et autres réunions de haut niveau technique ou politique.
4. D’analyser les plans annuels de travail et les rapports intérimaires semestriels des services pertinents du Secrétariat général, ainsi que les rapports de l’AICD, et d’adresser aux réunions ordinaires du CIDI les recommandations qu’elle juge pertinentes.
5. D’examiner d’autres questions qui relèvent de sa compétence et que lui confient les réunions ordinaires du CIDI.

La Commission a tenu 10 réunions officielles pendant la période couverte par le présent rapport et les principales tâches effectuées ont été les suivantes :

1. Le 2 février 2023, la Commission a élu par acclamation mesdames Alexandra White, Représentante suppléante du Canada près l’OEA, et Akeila Samuel, Représentante suppléante de Saint-Vincent-et-Grenadines, aux postes de vice-présidentes.
2. La Commission a examiné les mandats de la cinquante-deuxième session ordinaire de l’Assemblée générale et a partagé des idées pour leur mise en œuvre ainsi que pour l’élaboration du plan de travail de la Commission pour 2023 [[(AG/RES. 2988 (LII-O/22)](http://scm.oas.org/pdfs/2022/AGRES2988CIDI2022ESP.docx)] (CIDI/CPD/doc.215/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC&classNum=215&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC&classNum=215&lang=s)). La Commission a adopté son Plan de travail, publié sous la cote CIDI/CPD/doc. 216/23 rev. 1 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=216&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=216&lang=s) | [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=216&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=216&lang=p))
3. Sur la base de la proposition présentée par le Secrétariat exécutif au développement intégré en juin 2022, par le truchement du document intitulé “Lignes directrices révisées pour les processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré” (document portant la cote [CIDI/CPD/doc.212/22](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=212&lang=s): [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=212&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=212&lang=s)), qui décrit les révisions proposées aux modalités des réunions, les parties concernées, les paramètres régissant l’élaboration d’ordres du jour et de documents de travail, de même que leur convergence avec les priorités stratégiques générales de l’OEA, la Commission a approuvé les révisions aux lignes directrices générales qui visent à actualiser le processus du cycle de trois ans qui doit être suivi pour l’organisation des réunions sectorielles au niveau ministériel et/ou de haut niveau tenues dans le cadre du CIDI et pour les adapter au nouveau modèle de réunions sectorielles adopté par le CIDI le 28 septembre 2021.
4. La Commission a révisé le calendrier de réunions sectorielles et a reçu des renseignements sur l’état des travaux et sur le calendrier des activités du cycle triennal des secteur de la science et de la technologie, de la culture, du développement social, du développement durable, de l’éducation, des ports, du travail et du tourisme.
5. En préparation pour les réunions de la Commission interaméricaine pour le développement durable et la réunion des ministres du développement durable, la Commission a entendu un exposé du Secrétariat sur la mise en œuvre de Programme interaméricain de développement durable 2016-2021 (PIDS) et des idées pour la mise à jour de celui-ci.
6. La Commission a délibéré sur la façon la plus efficace de mettre en œuvre le mandat confié par l’Assemblée générale relatif à l’établissement des coûts de nouveaux mandats. Elle a reçu de l’information du Secrétariat aux questions administratives et financières sur les dispositions de l’Assemblée générale pour effectuer cette opération (documents publiés sous les cotes CIDI/CPD/INF.85/22: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/INF.&classNum=85&lang=e)|  [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/INF.&classNum=85&lang=s) et CIDI/CPD/INF.102/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/INF.&classNum=102&lang=s) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/INF.&classNum=102&lang=s)); le modèle qui sera utilisé à cet effet ([English](https://scm.oas.org/pdfs/2023/TEMPLATENEWMANDATESING.xlsx) | [Español](https://scm.oas.org/pdfs/2023/TEMPLATENEWMANDATESESP.xlsx)) et a élaboré une méthodologie pour l’établissement des coûts des propositions qui lui seront présentées relativement au pilier de développement intégré (document portant la cote CIDI/CPD/doc. 217/23 rev. 2 : [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=217&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=217&lang=s))
7. En réponse à une proposition présentée par la Délégation du Mexique, la Commission a entrepris l’examen de mesures et de façons qui permettront de régulariser la position occupée par la Commission interaméricaine des ports (CIP) dans la structure du CIDI (document publié sous la cote CIDI/CPD/INF. 103/23: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/INF.&classNum=103&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/INF.&classNum=103&lang=s)). Les délibérations relatives à cette proposition se poursuivront après la cinquante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale.
8. La Commission a adopté les plans de travail des commissions interaméricaines suivantes : la Commission interaméricaine de la science et de la technologie (COMCYT) (document portant la cote CIDI/COMCYT/RPA/doc. 10/22 rev. 2: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.3/CIDI/COMCYT/RPA.DOC&classNum=11&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.3/CIDI/COMCYT/RPA.DOC&classNum=11&lang=s)); la Commission interaméricaine de la culture (document publié sous la cote CIDI/CIC/RPA/doc. 96/23 rev. 4: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=96&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.5%20CIDI/CIC/RPA/doc&classNum=96&lang=s)) et la Commission interaméricaine de l’éducation (documents publiés sous les cotes CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2: [English](http://scm.oas.org/doc_public/ENGLISH/HIST_23/CIDED00313E02.docx) | [Español](http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_23/CIDED00313S02.docx); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2 add. 1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=1&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=1&lang=s); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2 add. 2: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=2&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=2&lang=s); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 2 add. 3: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=3&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=3&lang=s); CIDI/CIE/RPA/doc.17/23 rev. 1 add. 4: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=4&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=XIII.6.CIDI/CIE/RPA/Doc&classNum=17&addendum=4&lang=s)).
9. En préparation pour la cinquante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale, la Commission a examiné et adopté la méthodologie relative à l’élaboration de projets de résolution et de déclaration que le CIDI pourrait déposer (document portant la cote CIDI/CPD/doc. 219/23 rev. 1 corr. 1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=219&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=219&lang=s)).
10. Dans l’exécution du mandat qui lui a été confié par le CIDI, la Commission a examiné l’approche selon laquelle seraient effectués les travaux du CIDI et de ses organes subsidiaires relatifs à l’élaboration de propositions destinées à la cinquante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale, qui aura lieu en juin 2023. La Commission a recommandé au CIDI de ne pas déposer un projet de résolution global et, pour assurer la poursuite de mandats dont la mise en œuvre n’est pas terminée, elle a proposé le dépôt du projet de résolution intitulé “Renouvellement de résolutions et de mandats confiés au Conseil interaméricain pour le développement intégré dont la mise en œuvre n’est pas terminée pendant la période 2022-2023” (document publié sous la cote CIDI/CPD/doc. 218/23: [Bilingue](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=218&lang=b))
11. La Commission a également examiné les projets de résolution suivants et a décidé de recommander au CIDI qu’ils soient transmis à l’Assemblée générale réunie à l’occasion de sa cinquante-troisième session ordinaire :
    * + - * Projet de résolution “Renforcement du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)”, déposé par la délégation du Mexique et publié sous la cote CIDI/CPD/doc. 222/23 rev. 3: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=222&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/DOC.&classNum=222&lang=s)
          * Projet de résolution “Encouragement du développement de ports compétitifs, sûrs, durables et inclusifs”, déposé par les délégations du Honduras et du Mexique : document publié sous la cote CIDI/CPD/doc. 223/23 rev. 3: [English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=221&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/CPD/doc.&classNum=221&lang=s)

ii. Commission du programme, du budget et de l’évaluation

En vertu de l’article 57 du Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, la Commission du programme, du budget et de l’évaluation a pour attributions :

1. D’analyser l’exécution budgétaire des activités de partenariat pour le développement approuvées par les organes directeurs et en examiner les résultats, les incidences et la durabilité sur la base des rapports présentés par le Secrétariat général et par le Conseil d’administration de l’AICD.
2. D’identifier et proposer aux réunions ordinaires du CIDI des mécanismes, modalités et sources de financement, selon le cas, des programmes approuvés par les États membres.
3. D’examiner toutes les rubriques du programme-budget de l’Organisation en matière de partenariat pour le développement et d’adresser les recommandations qui s’imposent aux réunions ordinaires du CIDI.
4. D’examiner d’autres questions qui relèvent de sa compétence et que lui confient les réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI.

La Commission du programme, du budget et de l’évaluation n’a tenu aucune réunion au cours de la période couverte par le présent rapport.

iii. Commission des questions de migration

Présidente : Ministre Sandra Lucía Mikan, Représentante suppléante de la Colombie

Vice-présidente : Ambassadrice Wendy Acevedo, Représentante suppléante d’El Salvador

En vertu de l’article 58 du Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, la Commission des questions de migration a pour attributions les suivantes :

1. Servir de tribune principale de l’Organisation pour la question de migration, selon une approche intégrale, équilibrée et technique qui prenne en compte la contribution et les enjeux que la migration représente pour les pays d’origine, de transit et de destination ou de retour, selon le cas, et selon une perspective de parité hommes-femmes.
2. Encourager le dialogue, la coopération et l’échange de données d’expériences, d’enseignements et de pratiques optimales dans les sphères internationale, régionale, sous-régionale et bilatérale en matière de migration, conformément aux droits de la personne, en impulsant la reconnaissance de l’importante contribution des migrants au développement intégral du continent.
3. Examiner, mettre en œuvre et surveiller les questions de migration qui lui sont confiées par l’Assemblée générale ou le CIDI.
4. Promouvoir les relations et l’échange d’information avec d’autres organismes internationaux et processus sous-régionaux de consultation qui ont reçu des mandats en la matière.

La CAM a tenu au total quatre (4) réunions formelles pour traiter les questions énoncées dans le plan de travail adopté pour la période 2022-2023, publié sous la cote CIDI/CAM/doc.121/23 ([English](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=121&lang=e) | [Español](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=121&lang=s) | - [Français](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=121&lang=f) | [Português](https://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=cidi/CAM/doc.&classNum=121&lang=p)). Ce plan de travail a établi l’objectif de s’attaquer aux questions de migration dans les Amériques de manière multidimensionnelle, avec une approche axée sur les droits, en couvrant les dimensions sociales et économiques, dans une perspective nationale et régionale et en mettant l’accent sur le genre, en cherchant à mettre en valeur les initiatives générées au niveau multilatéral pour le dialogue et la coopération sur la migration et la protection internationale. Les conclusions émanant des discussions lors des réunions constitueraient la base de la préparation du rapport du Programme interaméricain de promotion et de protection des droits humains des personnes migrantes, y compris les travailleurs migrants et leurs familles.

Les réunions thématiques ont entendu des orateurs et des experts de haut niveau ainsi que des représentants d’entités reconnues en matière de migration, lesquels ont facilité la discussion des questions suivantes :

* “Mécanismes plus efficaces pour garantir le plein exercice des droits des enfants migrants”
* “Gestion humanitaire de la migration et des frontières : Corridors humanitaires et stabilisation des migrants selon le principe de la libre circulation des personnes en situation de mobilité humaine dans la région du Darién et en Amérique centrale : L’insécurité alimentaire, l’exposition des migrants à des dangers naturels, la migration transcontinentale et les conséquences des différends et des déplacements forcés”
* “Gouvernance des migrations et mécanismes et processus internationaux et régionaux en matière de migration. Vers l’élaboration d’une façon intégrée d’aborder cette question à l’échelle continentale : Renforcement de la coopération régionale pour améliorer la gouvernance des migrations et la protection internationale dans les Amériques”
* “Appui à l’intégration et moyens de développer l’employabilité pour les personnes migrantes en collaboration avec l’Organisation internationale du travail (OIT)”

III. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI) (janvier à décembre 2022)

Le travail du Secrétariat exécutif au développement intégré de l’Organisation des États Américains (SEDI/OEA) est guidé par les principes fondamentaux énoncés dans la Charte de l’OEA et la Charte sociale des Amériques. Le SEDI tire ses mandats du Sommet des Amériques, de l’Assemblée générale de l’OEA et des différentes réunions sectorielles au niveau ministériel. Le dialogue politique et la coopération technique entre les États membres dans le but d’arriver au développement socio-économique de la région ont une importance fondamentale dans les travaux du SEDI. Par le biais d’un dialogue politique de haut niveau, le SEDI travaille avec les États membres pour définir les politiques et priorités qu’ils considèrent comme essentielles à la réduction de la pauvreté et à l’élimination des inégalités dans le continent américain.

Les activités dans les domaines de l’éducation, de la compétitivité, des petites et moyennes entreprises, du travail, de la culture, de la science et la technologie, de la gestion des ressources, des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique, du tourisme, du développement durable et du développement compétitif des ports réalisées en 2022 visaient le développement des capacités humaines et le renforcement des institutions afin de favoriser un écosystème socio-économique solide permettant de renforcer la gouvernance démocratique dans chaque État membre.

Le SEDI est conscient des problèmes auxquels la région est confrontée et que même face à la prudente transition de la région vers un environnement postpandémique, elle demeure vulnérable aux conditions difficiles sur le plan mondial. C’est pourquoi la révision effectuée de l’approche utilisée pour aborder la numérisation dans l’ensemble du Continent américain s’est élargie considérablement en 2022 elle a répondu en accélérant la facilitation de l’incorporation des nouvelles technologies dans la région et en facilitant son adaptation aux écosystèmes numériques inclusifs qui ont entraîné des économies plus compétitives et plus résilientes au sein des États membres de l’OEA.

En 2022, le SEDI a également modifié son approche face à la résilience environnementale et a continué d’offrir des programmes d’une importance vitale dans le but de renforcer la durabilité des États membres. Le SEDI a répondu aux fossés en matière d’accès à une éducation de qualité et à un travail décent, digne et productif par le renforcement d’opportunités de développement des capacités -au moyen d’ateliers virtuels, de séminaires, de programmes de formation et de bourses d’études- et en approfondissant le dialogue social entre gouvernements, travailleurs et employeurs et en renforçant les capacités des ministères du travail de la région.

Face à la diminution des ressources disponibles pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, la capacité du SEDI de répondre à de nouveaux besoins des États membres a été touchée et, par conséquent, la mobilisation de ressources et la création de partenariats ont conservé une importance vitale. La section suivante contient quelques-unes des réussites du SEDI :

* 4 séminaires personnalisés sur le web pour appuyer les MPMES.
* Réponse apportée à 4628 clients, création de 91 nouvelles entreprises, création de 2158 postes de travail et soutien apporté à 6678 emplois. Création de revenus de ventes d’une valeur de 7 645 798,50 USD, mobilisation de 61 425 554,63 USD par des prêts et par l’apport de capital social dans cinq États membres des Caraïbes.
* Amélioration, par le truchement du Système d’information sur le commerce extérieur (SICE), du portail de politique commerciale en ligne : plus de 37 000 documents officiels et 37 millions de visites.
* 40 nouvelles collaborations entre ACE et des États membres de l’OEA dans le but de promouvoir l’innovation, l’esprit d’entreprise et l’innovation.
* L’“[Académie des jeunes de l’OEA en technologies transformatrices](http://www.oas.org/youthacademy)” a lancé trois modules d’un cours sur la réalité augmentée (RA) dans le but d’offrir une formation et une certification à 10 000 jeunes des Amériques. Plus de 20 000 participants des 34 États membres de l’OEA se sont inscrits.
* Dans le cadre de Prospecta Américas, deux études régionales de prospective technologique ont été mises à jour.
* 1 000 professionnels et étudiants en génie des Amériques ont partagé de bonnes pratiques.
* Le projet “Renforcement de la résilience des petites entreprises touristiques des Caraïbes face aux catastrophes” s’est terminé avec la certification de plus de 120 personnes.
* En collaboration avec l’Organisation interaméricaine de défense, la base de données en ligne du Réseau interaméricain d’atténuation des effets des catastrophes (RIMD) a été peuplée et maintenue.
* Projet d’amélioration de la gestion des risques de catastrophes dans les ports des Caraïbes : formation de 44 employés portuaires de 10 États membres de l’OEA et d’un État non souverain.
* Don de 4,8 millions de dollars du Fonds pour l’environnement mondial (FEM) par le truchement du Programme des Nation Unies pour l’environnement (PNUE) pour améliorer la sécurité hydrique de la région du Trifinio (El Salvador, Honduras et Guatemala).
* Renforcement de capacités “Action climatique pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes” pour environ 700 personnes de 23 États membres de l’OEA.
* Les ministères de l’éducation et de la santé ont lancé le “Programme interaméricain sur les politiques de saine alimentation et d’activité physique dans les milieux scolaires”.
* Formation donnée à 237 000 enseignants par le truchement du Réseau interaméricain de formation des enseignants (RIED), dont la formation de 3 288 enseignants selon la modalité présentielle, pour qu’ils puissent donner à leurs étudiants une éducation de qualité en STIM.
* Formation de 4 755 (3 470 en 2022 et 285 jusqu’à avril 2023) enseignants en innovation, intégration des TIC dans la salle de classe et enseignement des mathématiques par le truchement du partenariat OEA-RIED avec ProFuturo
* Un total de 6 540 (5 043 en 2022 + 1 497 de janvier à mai 2023) bourses ont été offertes dans le cadre du Programme de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA en partenariat avec des institutions internationales.
* Un total de 926 programmes d’études offerts dans le cadre du Programme de bourses d’études et de perfectionnement de l’OEA font partie du domaine prioritaire du développement durable et de l’environnement
* Près de 100 prêts sans intérêt, pour aider des étudiants internationaux de 17 États membres de l’OEA.
* Lancement de la carte interactive de plus de 100 bonnes pratiques en matière d’éducation numérique dans les Amériques (disponible en espagnol et en anglais) et de la publication “Éducation numérique dans les Amériques – Bonnes pratiques pour donner de l’inspiration” (disponible en espagnol et bientôt en anglais et en portugais), par le truchement du partenariat entre l’OEA et ProFuturo.
* 47 personnes de 26 organisations de la société civile qui travaillent dans le domaine de l’éducation ont assisté à un parcours de formation en ligne sur la collecte de fonds.
* Formation donnée à 1 458 citoyens en matière de parité hommes-femmes, de droits de la personne, de migration et d’apprentissage STIAM – STIAM.
* Élaboration de 3 nouvelles salles de classe virtuelles (Mooc) : sur la mobilité humaine, la biosécurité et la sécurité biologique.
* Reconnaissance de hauts fonctionnaires du Gouvernement des États-Unis au Fonds Rowe à l’occasion de la Journée panaméricaine avec un don de 250 000 USD pour l’aider à continuer d’offrir des bourses complémentaires pendant cinq ans de plus.
* Création du Réseau de points focaux pour les questions de genre des ministères du travail (RIAL/GENERO).
* Tenue de deux ateliers à l’échelle continentale du RIAL auxquels ont participé plus de 25 États membres pour partager des données d’expériences et proposer des recommandations en matière de politique sur des questions prioritaires en matière de travail : le “Dialogue social pour la transition du travail informel au travail formel accompagnée de droits” et “Vers une plus grande flexibilité entre l’éducation et le travail dans les Amériques”. Des fonctionnaires de ministères du travail et de l’éducation ont participé à ce dernier atelier.
* Les ministères du travail de l’Argentine, du Belize, de la Barbade, de la Bolivie, de la Colombie, du Chili, de l’Équateur, du Guatemala, du Panama, du Paraguay, du Pérou et de l’Uruguay ont renforcé leurs stratégies en matière d’inspection du travail, de santé au travail, de parité hommes-femmes, notamment, au moyen de la collaboration bilatérale du RIAL. Il convient de souligner l’évaluation technique *in situ* du Chili au Panama en matière d’inspection dans le secteur minier. Le SEDI a élaboré et lancé le Portefeuille ouvert de lois et règlements en matière de télétravail.

Un rapport détaillé sur les activités de l’Initiative figure à l’annexe I du présent document et le site Web des départements d’exécution rend compte des initiatives en cours et des résultats supplémentaires des programmes achevés.

IV. ANNEXES

ANNEXE I Rapport annuel du SEDI adressé au CIDI – Janvier-décembre 2022

CIDI/doc.371/22 rev. 1: [English](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=e) | [Español](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=s)| [Français](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=f) |[Português](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CIDI/doc.&classNum=371&lang=p)

ANNEXE II Contributions au Fonds de coopération pour le développement (FCD)

ANNEXE II

**PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS AU FCD**

(Mis à jour le 18 mai 2023)

| **PAYS** | **MONTANT DE LA CONTRIBUTION** | | | | | | | **BÉNÉFICES REÇUS DIRECTEMENT DES CYCLES DE PROGRAMMATION DU FCD**  **2017-2021 ($83,000)**  **2021-2024 ($100,000)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **2017** | **2018** | **2019** | **2020** | **2021** | **2022** | **2023** |
| Antigua-et-Barbuda | $1,000.00 | $2,500.00 |  |  |  | $1,000.00 | $1,000.00 | $83,000.00 |
| Argentine | $20,000.00 | $2,565.91 | $2,565.91 | $3,996.26 |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Bahamas |  | $20,000.00 | $20,000.00 |  |  | $20,000.00 |  | $183,000.00 |
| Barbade | $16,400.00 |  | $16,400.00 |  | $16,400.00 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Belize |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Bolivie |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Brésil |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Canada |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Chili |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Colombie |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Costa Rica | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 | $30,000.00 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Dominique | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Équateur |  | $6,500.00 | $6,500.00 | $7,000.00 | $5,000.00 | $5,000.00 | $10,000.00 | $183,000.00 |
| El Salvador | $32,100.00 | $32,100.00 | $32,100.00 |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| États-Unis |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Grenade |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Guatemala |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Guyana | $6,745.76 | $6,745.76 | $6,681.06 | $6,681.06 | $6,681.06 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Haïti |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Honduras | $7,000.00 | $7,000.00 | $6,999.00 |  | $7,000.00 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Jamaïque | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 | $10,000.00 |  | $183,000.00 |
| Mexique |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Nicaragua | $6,000.00 | $7,000.00 | $7,000.00 | $5,000.00 | $7,000.00 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Panama | $39,600.00 | $39,600.00 | $39,600.00 | $6,000.00 | $6,000.00 | $6,000.00 |  | $183,000.00 |
| Paraguay |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Pérou | $60,091.05 | $14,771.05 | $44,139.60 | $44,035.41 | $50,266.23 | $50,266.23 | $50,631.25 | $183,000.00 |
| République dominicaine | $9,919.04 |  | $10,008.38 |  | $14,975.00 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $100,000.00 |
| Saint-Kitts-et-Nevis | $5,100.00 | $5,100.00 | $5,100.00 |  | $5,100.00 | $5,100.00 |  | $183,000.00 |
| Sainte-Lucie | $7,600.00 | $7,600.00 | $7,583.50 | $7,600.00 |  | $7,600.00 |  | $183,000.00 |
| Saint-Vincent-et-Grenadines |  | $5,100.00 | $1,000.00 | $1,000.00 | $3,812.87 | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  | $183,000.00 |
| Suriname |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Trinité-et-Tobago |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| Uruguay | $15,000.00 | $15,000.00 | $15,000.00 |  | $15,000.00 | $15,000.00 |  | $183,000.00 |
| Venezuela |  |  |  |  |  | Aucune contribution reçue jusqu’à maintenant |  |  |
| **TOTAL** | **$271,655.85** | **$216,682.72** | **$265,777.45** | **$126,412.73** | **$182,335.16** | **$119,966.23** | **$61,631.25** | **$3,294,000.00** |

CIDRP03925F04